

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 61

MONTREAL, LE LUNDI 13 MARS 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Le combat des chefs

*Les présidentielles françaises ne sont plus, tout à coup, une affaire classée*

Il y a quelques semaines, l'élection présidentielle française était une affaire classée. Plébiscité par les sondages, le premier ministre Édouard Balladur se voyait à l'Élysée. Ses bras droits se disputaient Matignon pendant que les magazines peignaient l'autre candidat de droite, le maire de Paris Jacques Chirac, en éternel perdant. Même Jean Chrétien, en visite au Chili, avait trouvé le moyen d'ironiser sur les mauvais sondages de Jacques Chirac à l'occasion de la réception de Jacques Parizeau à l'hôtel de ville de Paris.

À 45 jours de l'échéance, le vent vient de tourner. Alors qu'Édouard Balladur accentue sa chute, le maire de Paris jouit d'un étonnant regain de popularité. Avec 28 % d'intentions de votes au premier tour, il l'emporterait sur Édouard Balladur (19 %) et le socialiste Lionel Jospin (22 %). Sa popularité est particulièrement forte chez les jeunes et les professionnels.



Christian Rioux

Comble de l'ironie, c'est contre Édouard Balladur que sa victoire au second tour serait la plus décisive, puisque Chirac récupérerait la majorité des voix socialistes. Soudain, celui que l'on dépeignait déjà comme un retraité abandonné de tous voit venir à lui des centristes comme Charles Millon et les partisans de Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF. Quelques centaines d'artistes, comme la comédienne Marie-José Nat et le cinéaste Jean-Jacques Beineix, ont participé cette semaine à un ralliement en son honneur au théâtre des Bouffes du nord, à Paris. Même quelques socialistes orphelins, comme l'animateur de télévision Frédéric Mitterrand (neveu du président) et l'homme d'affaires Pierre Bergé, annoncent qu'ils se rangent derrière lui. Si bien que l'on parle aujourd'hui dans les milieux branchés de Paris du «syndrome TSB» (tout sauf Balladur!).

Architectes du retour de la droite au pouvoir, Édouard Balladur et Jacques Chirac ont pourtant de la difficulté à se démarquer sur le plan du programme. Tous deux proposent de s'attaquer au chômage en réduisant les charges des entreprises, de favoriser l'insertion des jeunes, de réduire les déficits et de protéger les acquis sociaux. Européens modérés, aucun n'est un fédéraliste forcené même si Édouard Balladur montre plus d'empressement que son rival à l'égard de l'union monétaire.

Depuis quelques semaines, Jacques Chirac s'est converti à un discours plus social. On parle du «Chirac nouveau» comme du vin nouveau. Mais ses promesses de hausse des salaires et de «redistribution des fruits de la croissance» laissent songeurs. D'autant plus qu'à la mairie de Paris, Jacques Chirac n'a jamais mené une politique tournée vers les classes populaires. La caractéristique de ce gaulliste, tour à tour libéral bon teint et thatchérien modéré, n'a-t-elle pas été depuis plusieurs années de changer souvent de programme?

Mais avec une opinion publique aussi versatile, tout ne se joue pas qu'au niveau des programmes. Il est difficile d'imaginer des hommes plus éloignés par le style que le corrézien Chirac et le technocrate Balladur. Si le premier est une véritable bête politique «même si la crédibilité n'est pas toujours au rendez-vous» le second a toutes les misères du monde à faire campagne et serre difficilement les mains. Il y a deux ans, les Français, fatigués de 14 ans de socialisme, se réjouissaient d'un premier ministre raisonnable, calme, pragmatique qui portait des complets britanniques et des chaussettes d'évêque, quitte à ce qu'il soit un peu enuysé. Aujourd'hui, Édouard Balladur est victime de ces mêmes qualités que les Français hésitent à retrouver, pour sept ans, dans leur président. Ils ne veulent pas seulement d'un candidat compétent, dit-on, ils veulent aussi pouvoir l'aimer et être aimé de lui. Ils veulent aussi qu'on les fasse rêver.

Aux malheurs d'Édouard Balladur s'ajoutent les «affaires» qui ont défrayé la manchette. Il y eut d'abord celle des écoutes illégales qui a mis sur la sellette le ministre de l'intérieur Charles Pasqua dont le premier ministre ne peut se défaire. Ensuite, l'hebdomadaire satirique *Le Canard enchaîné* révélait qu'Édouard Balladur avait réalisé un profit intéressant lors de la vente de ses actions de la société informatique GSI et touché 25 000 dollars par mois de la même entreprise alors qu'il était député entre 1988 et 1993. Rien d'illégal dans tout cela. Mais en France l'argent, même gagné honnêtement, revêt toujours un petit côté inavouable.

À Paris, on ne cesse de comparer Édouard Balladur à Raymond Barre qui, parti gagnant en 1988, s'effondra après seulement quelques semaines de campagne. Selon ses propres collaborateurs, le premier ministre a deux semaines pour redresser la situation. Les partisans d'Édouard Balladur ne clament-ils pas depuis longtemps qu'il faut soutenir le candidat de la droite qui a le plus de chance de l'emporter? L'argument se retourne aujourd'hui contre eux.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B6	Montréal Ciel variable. Max: 12
Agenda publics .....B4	Québec Nuageux avec éclaircies. 60 % de possibilité d'averses de neige. Max: 1
Classées .....B5	Détails en B 3
Culture .....B7	
Économie .....B2	
Éditorial .....A6	
Le monde .....A5	
Mots croisés .....B5	
Les sports .....B5	

L'ENTREVUE

Murray Bookchin, vieux lion de l'écologie sociale

PAGE B 1



LE MONDE

Les Casques bleus resteront en Croatie

PAGE A 5

CULTURE

FIFA: le grand prix à Nadar, Photographe

PAGE B 8



## L'Espagne envoie une deuxième frégate

*La guerre du turbot s'envenime; l'Estai arrive à Terre-Neuve*

D'APRÈS PC ET AFP

Au moment où le chalutier espagnol Estai arrivait sous escorte dans le port de Saint-Jean, à Terre-Neuve, sous les applaudissements de 10 000 personnes, l'Espagne annonçait l'envoi d'un deuxième navire de guerre au large des côtes canadiennes pour y protéger ses navires de pêche. Pendant ce temps, cette seconde guerre d'Espagne, version nord-américaine, s'intensifiait sur le plan verbal, les accusations de «piraterie» succédant en mitraille à celles de «pillage» des stocks de turbots.

À Terre-Neuve, les manifestants, pêcheurs et simples citoyens, se sont contentés d'applaudir les bâtiments de la marine canadienne qui escortaient le navire espagnol, accusé d'avoir pêché illégalement le turbot sur les Grands Bancs, juste en dehors de la zone de 200 milles des eaux territoriales.

De leur côté, les ambassadeurs d'Espagne, de France et d'Allemagne à Ottawa, Jose-Luis Pardos, Alfred Siefert-Gaillardin et Hans Guenther Sulimma, ainsi que le représentant de l'union européenne dans la capitale canadienne, John Beck, se rendaient à Saint-Jean pour exprimer

leur appui à l'équipage du chalutier espagnol. Au moment où le navire espagnol pénétrait dans le port de Saint-Jean, à Bruxelles, le commissaire européen chargé de la Pêche, Emma Bonino, réclamait à nouveau sa «libération sans condition».

«Je ne peux accepter, a-t-elle déclaré, qu'un navire de pêche communautaire et son équipage soient utilisés comme moyen de pression à l'encontre de l'Union européenne», ajoutait Mme Bonino dans un communiqué.

VOIR PAGE A 8: TURBOT



PHOTOS PC



**BRANDISSANT** des pancartes écrites en anglais et en espagnol, environ 10 000 Terre-Neuviens se sont massés hier dans le port de Saint-Jean pour «saluer» l'arrivée du chalutier espagnol Estai, arraisonné jeudi dernier par la Garde côtière canadienne en eaux internationales, au large des Grands Bancs.

C'est la Semaine du français en éducation

## Sujet, verbe, complément

*«Les jeunes eux-mêmes se plaignent de ne pas savoir écrire»*

C'est aujourd'hui que débute la Semaine du français en éducation. Même si les jeunes lisent plus qu'on le croit, comme l'affirment plusieurs enseignants, l'occasion est bonne pour réfléchir aux ravages des pédagogies «créatrices» des quinze dernières années.

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

«La compréhension de la lecture est bonne, mais en composition ça manque de structure, d'organisation, soutient Louise Lapointe-Renaud. Que voulez-vous, pendant des années on ne corrigeait rien: il fallait que l'enfant soit créatif»

Orthopédagogue pendant plus de vingt ans, Louise Lapointe-Renaud devenait enseignante de français l'année dernière. Son arrivée dans les classes de la petite école secondaire Saint-François, de la commission scolaire Chomedey-Laval, n'est pas passée inaperçue: elle remportera ce soir un des «Mérites en éducation» décernés par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, qui coordonne cette Semaine du français.

VOIR PAGE A 8: VERBE



PHOTO JACQUES GRENIER  
Louise Lapointe-Renaud: «On ne corrigeait rien. Il fallait que l'enfant soit créatif.»

Assurance-chômage

## Québec donne plus à Ottawa qu'il ne reçoit

*Pour la première fois, le Québec verse au régime fédéral davantage qu'il ne récupère*

MICHEL VENNE

DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pour la première fois depuis 20 ans, le Québec paiera plus qu'il ne recevra d'assurance-chômage durant l'année 1995.

Il s'agit d'un renversement puisque depuis 1980, le Québec recevait d'Ottawa, au chapitre de l'assurance-chômage, plus d'un milliard de dollars de plus qu'il ne cotisait.

Les fédéralistes, l'ex-premier ministre Robert Bourassa entre autres, utilisaient d'ailleurs ces données pour montrer que le fédéralisme canadien est avantageux pour le Québec, puisque les Québécois recevaient un milliard de plus qu'ils ne versaient à Ottawa pour se protéger du chômage.

Cette année, selon les prévisions du ministère fédéral du Développement des ressources humaines, les employeurs et les travailleurs québécois cotiseront à la caisse 4,8 milliards de dollars, tandis que les chômeurs québécois recevront en prestations et en divers services reliés à l'emploi, quelque 4,7 milliards de dollars. Le manque à gagner



Louise Harel

VOIR PAGE A 8: CHÔMAGE

LE MONDE

## Castro fulmine contre le capitalisme

*Le sommet de Copenhague clôture ses travaux*

PAGE A 5



Sondage CROP

## Une majorité simple de OUI embêterait aussi les souverainistes

MAURICE GIRARD  
PRESSE CANADIENNE

Québec — À l'instar de la plupart des Québécois, près des deux tiers des souverainistes sont d'avis qu'il faudra davantage qu'une majorité simple des voix au référendum pour permettre au Parti québécois d'enclencher le processus d'accession à la souveraineté.

Un sondage CROP, réalisé à la fin de février pour le compte du Conseil du patronat et dont la *Presse Canadienne* a obtenu copie, illustre de nouveau le clivage qui existe entre les leaders politiques et l'électorat sur la question du pourcentage nécessaire pour sortir le Québec de la fédération canadienne.

À la question: «Lors du référendum sur l'indépendance du Québec, prévu pour cette année, quel pourcentage des votes devrait recueillir cette option, selon vous, pour enclencher le processus menant à l'indépendance du Québec?», deux tiers des personnes interrogées ont fixé la barre au-dessus de «50 % plus une voix», ce qu'on appelle la majorité simple.

Il s'agit d'une opinion qui rallie, à quelques différences près, une pluralité des voix dans tous les sous-groupes.

VOIR PAGE A 8: SOUVERAINISTES

## LES ACTUALITÉS

# Réformer le Canada: impossible n'est pas français

Le patient est «malade dans son âme», mais André Burelle est prêt à l'aider

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Réformer le Canada. Autant l'idée semble aller de soi, autant sa réalisation à la satisfaction générale paraît désespérément impossible. Mais les échecs retentissants enregistrés ces dernières années, de Meech comme de Charlottetown, n'empêchent pas que l'on continue de réfléchir, de s'efforcer de proposer des issues à l'impasse.

Cette fois, c'est André Burelle qui va au bâton. Haut fonctionnaire à la retraite, conseiller de Pierre Trudeau, secrétaire adjoint du cabinet chargé des relations fédérales-provinciales sous Brian Mulroney, il est l'auteur d'un récent livre intitulé *Le Mal canadien: essai de diagnostic et esquisse d'une thérapie* et publié chez Fides.

Si M. Burelle couche ainsi le pays sur le divan du psychiatre, c'est que le patient «est malade dans son âme», voire «souffre d'amnésie collective». Mais il n'y a rien là d'incurable et, plus que jamais, il importe de se demander comment, au lendemain d'un NON possible sinon probable au référendum, «on se réconcilie entre Canadiens, comment on remet le pays en marche sans repartir le cirque constitutionnel», indique l'auteur dans une entrevue au *Devoir*.

D'abord, le diagnostic. Le Canada, dit André Burelle, est malade de deux crises. Celle qu'il rattache au «volet ancien du contrat social canadien»,

fondé sur le refus du *melting pot* à l'américaine et la reconnaissance du droit à la différence des communautés au sein de la fédération. Effectif dans la Constitution de 1867, ce volet a été perverti au fil des ans, gommé par l'enchaînement en 1982 d'une Charte des droits et libertés (elle aussi à d'inspiration américaine, qui «absolutise» les droits individuels au mépris de ceux des groupes) et est venu s'écraser sur le mur de l'échec de Meech.

### Les grandes solidarités

Le second volet, plus moderne, renvoie au Canada d'après-guerre et à l'élaboration des grandes solidarités sociales.

Le problème, c'est que celles-ci ont été bâties «à coups d'argent, et au surplus dans les champs de compétence des provinces». Or ce «nation building unitaire par le pouvoir fédéral de dépenser» s'expose lui aussi, compte tenu de la dette, à s'effondrer à plus ou moins court terme. D'autant plus qu'un tel *forcing* «a quelque chose de contre nature».

Dans cette perspective, un renouvellement s'impose. Car le Canada n'est plus guère «canadien» si s'érode à la fois le droit à la différence et la volonté de partage.

André Burelle prend acte de ce que les Québécois ne veulent ni de la souveraineté ni du *statu quo*. Mais il note aussi qu'ils ne sont pas seuls à souhaiter un ménage. La colère des provinces devant le projet Axworthy de réforme du système de sécurité socia-

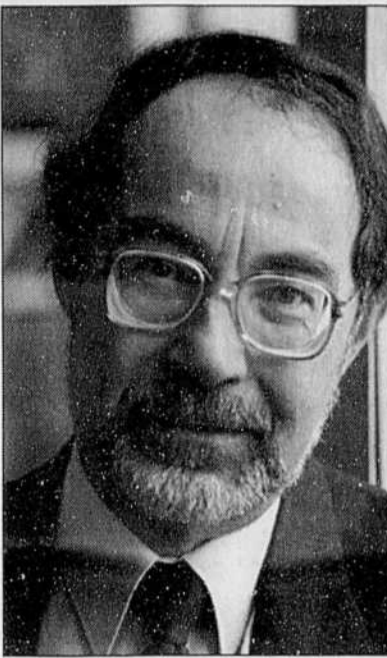


PHOTO ARCHIVES

André Burelle: réfléchir, soupeser.

le sans leur mise à contribution n'en est qu'un exemple. Cette convergence est qualifiée par l'auteur de «rencontre d'intérêts objectifs».

Mais comment traduire une pareille rencontre dans la réalité? N'est-ce pas là que le bât a blessé en 1990, puis en 1992, avec les conséquences que l'on sait: Jean Chrétien et Lucien Bouchard face à Ottawa, le Parti québécois à Québec et Preston Manning dans l'Ouest?

Réponse d'André Burelle: il faut décentraliser. Car si ce pays présente le paradoxe de crier à la mainmise d'Ottawa tout en montrant des signes d'écartèlement, il lui reste quand même «une psyché commune: ça fait 100 et quelques années qu'on vit ensemble».

Il y a eu des disputes et on s'est entendu sur un certain nombre de choses: on n'a pas toujours été d'accord sur les méthodes, mais on convient que le résultat est bien. Assoir le pays sur une autre base est possible quand vous ne contestez pas ce qui a été fait mais la façon dont ça a été fait.

Or la crise financière qui secoue le Canada constitue une occasion privilégiée de replacer les balises. Le gouvernement fédéral doit amorcer un retrait, non pas pour des raisons strictement fiscales, mais pour rendre vie aux principes fondamentaux qui ont présidé à la naissance du pays.

### Un fédéralisme «partenarial»

Il doit le faire «de manière civilisée» et donner une chance à l'élaboration d'un fédéralisme désormais «partenarial»; et tout comme l'envahissement s'est fait à côté du cadre constitutionnel, on peut imaginer faire le trajet inverse en procédant uniquement, au moins dans les premiers temps, par arrangements administratifs.

Le résultat en serait un nouveau «pacte sur l'union économique et sociale». En son centre, un mécanisme de codécision à l'europpéenne — un

Conseil des premiers ministres, par exemple — chargé d'élaborer «des objectifs et des normes minimales que les partenaires doivent s'imposer chacun dans leur champ de compétences pour garder la cohérence de l'union et assurer une égalité de droits entre citoyens d'un même pays».

Quant aux normes, elles sont bien «minimales», souligne M. Burelle en majuscules, permettant à la fois au droit à la différence de s'exprimer et à la balkanisation du pays d'être évitée.

Mandaté en ce sens par Ottawa, André Burelle avait fait cette analyse et soumis ces propositions dans les mois qui ont suivis l'échec de Meech. Mais elles ont été, selon ses propres termes, «emportées dans la débâcle de Charlottetown». Aujourd'hui à la retraite, ayant recouvré sa liberté, c'est parce qu'il croit que le fédéralisme canadien est «porteur» qu'il participe au débat public.

«C'est prophétique pour notre époque que d'être capable de vivre de grands ensembles dans le respect des appartenances communautaires de base, dit-il. Pour le meilleur ou pour le pire, le Canada a été fondé là-dessus. Cela dit, il faut un changement des mentalités et une redécouverte de ce qu'est le pays.»

Et si, justement, ça ne fonctionne pas? Qu'arriverait-il si une nouvelle tentative de remodeler le Canada tournait au vinaigre?

«Ce ne serait pas la fin du monde. Mais ce serait la fin d'un monde qui en vaut la peine.»

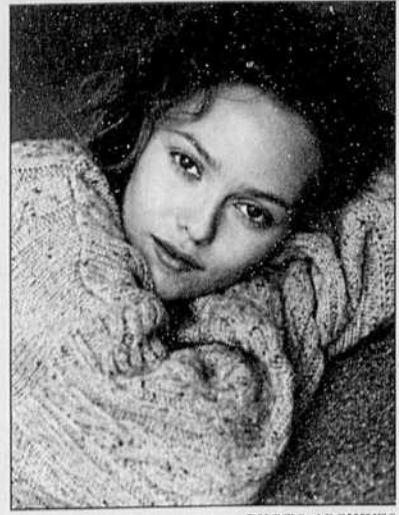


PHOTO ARCHIVES

## Vanessa Paradis doit comparaître aujourd'hui

PRESSE CANADIENNE

La chanteuse et actrice française Vanessa Paradis devrait comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Montréal pour répondre à une accusation de possession de drogue.

Il demeure possible toutefois que la jeune femme de 22 ans se fasse représenter par un avocat.

Venue à Montréal pour promouvoir la sortie du film *Elisa*, Vanessa Paradis avait été trouvée en possession d'une boulette de trois grammes de haschich par les douaniers américains de l'aéroport de Dorval, le 16 février. Elle avait dû payer une première amende de 500 \$, avant d'être confiée à la Gendarmerie royale du Canada, qui l'avait interrogée pendant environ une heure avant de la remettre en liberté moyennant une autre caution de 500 \$.

## Laporte, victime d'une campagne de dénigrement

PRESSE CANADIENNE

Le président du Conseil de la langue française se dit victime d'une campagne de salissage de la part du mouvement syndical et des leaders nationalistes.

Pierre-Etienne Laporte a récemment soulevé une vive controverse en soutenant que la loi 101 portait le germe d'une discrimination à rebours à l'endroit des anglophones. Le président de la CSN, Gérard Larose, a été très critique à son endroit, réclamant sa démission.

Pierre-Etienne Laporte croit qu'il s'agit là d'une campagne de dénigrement concertée, qui vise à lui faire payer cher ses opinions.

## Noir, le Danube

Munich (Reuter) — Une nappe de pétrole de 20 km flotte sur le Danube près de la ville de Passau, dans le sud de l'Allemagne, où une péniche néerlandaise transportant 1700 tonnes de fuel domestique s'est échouée.

La police, qui estime qu'environ 30 000 litres se sont répandus dans les eaux du Danube, tente d'éviter que la nappe se propage en pompant le reste de la cargaison et en dressant des barrages.

On ignore pour quelles raisons la péniche s'est échouée.

## Greenpeace s'en prend aux «émissaires» du trafic des déchets dangereux

LE DEVOIR

Les États-Unis, le Canada, l'Autriche et la France «agissent comme émissaire de l'industrie du trafic des déchets dangereux en tentant d'affaiblir la Convention de Bâle», selon Greenpeace International.

Le groupe écologiste, qui suit depuis des années à la trace les mouvements de déchets dangereux vers les pays en voie de développement, s'en prend plus précisément à l'administration Clinton qui tente d'amener l'Union européenne à retirer son appui, jusqu'ici constant, à une éventuelle interdiction d'exporter des déchets toxiques vers les pays en voie de développement.

Greenpeace a intercepté une communication du département d'État américain, adressée à l'Union européenne, où il est écrit: «Les États-Unis s'opposent à l'interdiction d'exportation des déchets entre les pays membres de l'OCDE et les pays non-membres, et ils n'appuieront pas l'amendement» du Danemark, qui in-

terdirait carrément l'exportation des déchets dangereux vers les pays en voie de développement.

Actuellement, la Convention de Bâle n'interdit pas mais balise le transport des déchets dangereux. Elle exige que le pays récepteur ait des normes et des équipements similaires à ceux du pays expéditeur. Mais elle est plus souple sur la question du recyclage, en voie de devenir une échappatoire plutôt qu'une solution.

Selon les chiffres de l'OCDE, il se produit plus de 400 millions de tonnes de déchets chaque année dans le monde et 10 %, soit 40 millions de tonnes, aboutit dans les pays en voie de développement.

Plusieurs enquêtes de Greenpeace donnent à penser que ces normes sont contournées souvent par de pseudo-initiatives de «recyclage», où la portion réellement recyclée demeure négligeable, ce qui laisse au pays hôte une quantité importante de déchets qu'il n'aurait pu accepter comme tels.

## Les inspecteurs ont l'œil sur les poids lourds

PRESSE CANADIENNE

La période officielle de dégel commençant demain sur les routes du Québec, le poids des camions lourds sera étroitement surveillé, indique un communiqué.

L'an dernier, Transports-Québec a intercepté 25 000 camions et 38 % d'entre eux étaient non conformes

aux normes du ministère. Les amendes ont varié entre 150 \$ et 2600 \$.

En temps de dégel, le passage d'un seul véhicule semi-remorque chargé aux limites légales cause autant de dommages à la chaussée que ne le font 40 000 automobiles sur le même circuit.

## Selon un porte-parole militaire Les Canadiens seront bien reçus en Haïti

Port-au-Prince (PC) — Les Canadiens attendus cette semaine en Haïti pour une mission de l'ONU seront reçus à bras ouverts par la population haïtienne, toujours reconnaissante à la force multinationale qui a remis au pouvoir son président élu.

C'est ce que prédisait récemment un porte-parole militaire déjà sur place, le major Jean-Luc Milot, qui dirige une équipe d'experts du Commandement aérien des forces armées envoyées en Haïti à l'avance pour préparer le terrain.

«Les gens vous reçoivent vraiment bien ici», a renchéri le colonel William Fulton, lui aussi Canadien et chef d'état-major pour la mission militaire de l'ONU.

Une centaine de membres du Commandement aérien arriveront mercredi dans la capitale haïtienne pour une mission qui consistera surtout à veiller au maintien de la paix en prévision des élections parlementaires et présidentielles qui doivent avoir lieu dans le courant de l'année.

En septembre 1994, la junte militaire dirigée par le général Raoul Cédras a été obligée de céder le pouvoir à une force multinationale dominée par les États-Unis. En octobre, le président élu Jean-Bertrand Aristide, chassé du pouvoir en septembre 1991, effectuait un retour triomphal en Haïti. Son retour signalait la fin d'années de dictature et de répression. Le major Milot et le colonel Fulton se trouvent en Haïti depuis le mois d'octobre et ne tarissent pas d'éloges sur l'accueil qu'on leur a fait.

«Ces gens sont gentils, extrêmement polis, durs à la tâche, ingénieux et très agréables à connaître», a déclaré le major Milot, un vétéran des missions de l'ONU au Panama, en Yougoslavie et en Somalie.

L'ambassadeur canadien Francis Filleul a souligné que la plupart des factions anti-démocratiques de Haïti ont été dispersées, et ne sont plus en mesure d'exercer une répression.

Même si la force multinationale n'a pas été attaquée par les partisans de l'ancienne junte militaire, des alliés d'Aristide ont été tués.

«C'est à l'armée d'occupation de mettre fin à la violence», soutient M. Harriot Moïse, haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur.

Mais le colonel Fulton note que les troupes de l'ONU sont là pour assurer le maintien de la paix, et pas pour imposer la paix de force. Nous ne nous servirons que du degré de force minimal nécessaire pour atteindre notre objectif, expliquait-il.

«Nous nous efforcerons de maintenir un environnement sûr pour la tenue d'élections parlementaires libres et justes.» Les troupes de l'ONU, qui devront respecter les règles élaborées par le Secrétaire de l'ONU à New York, seront autorisées à prendre toute mesure jugée nécessaire pour se protéger ou protéger les membres de toute organisation internationale.

## Michael a mis des sous dans un puits.



## Il contribue à l'installation de puits au Sahel.

Si vous pouviez appuyer des projets qui vous tiennent à cœur comme l'eau et l'environnement, la condition de la femme dans le monde, l'éducation, l'alimentation et la santé et qu'en plus ces projets aidaient les plus démunis de la terre, vous feriez comme Michael, n'est-ce pas ?

OXFAM-QUÉBEC  
change le monde, pour vrai.

1 800 OXFAM 94

2330, Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal, Québec H3J 1N4

**ROBIC**  
DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS  
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 00 00  
La maîtrise des intangibles

**Extra** **RÉSULTATS**  
lotto-québec

**649** Tirage du 95-03-11  
10 31 32 35 38 46  
Numéro complémentaire: 45

**SELECT** Tirage du 95-03-11  
9 17 27 33 35 37  
Numéro complémentaire: 3

**MISE-TÔT** 1 24 39 40  
GAGNANTS 49 1 020,40\$

**Extra** Tirage du 95-03-11  
NUMÉROS LOTS  
085102 100 000  
85102 1 000  
5102 250  
102 50  
02 10  
02 2

**Extra** Tirage du 95-03-10  
NUMÉROS LOTS  
780269 100 000  
80269 1 000  
0269 250  
269 50  
69 10  
9 2

**7/77** Tirage du 95-03-10  
5 12 21 22 32 42 44  
Numéro complémentaire: 18

GAGNANTS LOTS  
7/77 0 4 000 000,00 \$  
6/7+ 0 86 576,00 \$  
5/7 26 2 913,60 \$  
5/7 1 813 149,20 \$  
4/7 38 298 10,00 \$  
3/7+ 36 166 10,00 \$  
3/7 320 557 partic. gratuite

Ventes totales: 4 700 758,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$  
Prochain tirage: 95-03-17

**TVA, le réseau des tirages**  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Les danseuses du ventre russes font le plein au Caire

Le Caire (AFP) — La guerre fait L'rage entre les danseuses du ventre égyptiennes et leurs concurrentes russes qui ont envahi les cabarets du Caire, temples de la danse orientale.

Près d'une centaine de Russes sont employées dans la capitale, soit le tiers des danseuses égyptiennes professionnelles travaillant dans des boîtes de nuit et recensées à la police des mœurs, a affirmé un responsable. Les premières sont arrivées au début des années 1990, après l'effondrement de l'Union soviétique.

«Elles sont venues au Caire non pas pour danser, mais pour gagner leur pain par des moyens peu avouables», a déclaré à l'AFP la célèbre danseuse égyptienne Hindiya, les accusant implicitement de se livrer à la prostitution.

Sa collègue Suzy laisse libre cours à sa colère. «Les Russes sont loin d'avoir notre talent et leur arrivée a provoqué une baisse de la qualité de la danse orientale, ainsi que le chômage des dizaines de danseuses égyptiennes.»

«Moi je danse avec mon corps, mes sentiments, mon émotion, alors qu'elles se trémoussent machinalement sur le rythme de chansons arabes apprises par cœur et dont elle ne saisissent pas le sens, puisqu'elles ne comprennent pas la saveur de notre langue», peste Suzy.

Pussy, sa sœur, se plaint que depuis la venue des Russes, elle «ne danse chaque nuit que dans deux casinos au lieu de cinq auparavant». «Pourtant, les vrais amateurs de la danse orientale n'apprécient pas ces nouvelles venues. Seuls ceux qui veulent coucher se pâment devant elles.» L'Égypte

compte une danseuse du ventre pour 5000 habitants, mais l'écrasante majorité d'entre elles ne sont pas des professionnelles et ne s'exhibent qu'à l'occasion d'un mariage ou de fêtes privées. Helena, Russe de 30 ans, rejette les accusations de concurrence déloyale. «J'ai parfait mon métier avec des experts égyptiens de la danse, dont Ibrahim Akéf. J'adore cette danse: depuis mon enfance et je prends comme modèle les célèbres vedettes égyptiennes de la danse orientale», affirme-t-elle. «Je suis une fille respectable et ce n'est pas une honte de danser pour gagner mon pain. Je ne cherche pas à faire de la concurrence aux Égyptiennes.»

Les Arabes du Golfe, qui sont les spectateurs les plus assidus et les plus riches, continuent à préférer les danseuses égyptiennes et à leur offrir la «noqta», billets jetés par le client en direction de la danseuse qui les insère dans son soutien-gorge.

«Les Russes présentent les danses occidentales et orientales. Elles sont meilleures dans les premières alors que les Égyptiennes sont incomparables dans la danse du ventre», estime Saad Khamis, touriste saoudien qui assistait au spectacle de Suzy au cabaret de l'hôtel des Pyramides.

Pour les gérants des boîtes de nuit, les Russes sont moins dotées que les Égyptiennes, mais elles respectent plus leur travail. «Elles viennent toujours à l'heure, ne sont pas trop exigeantes et ne créent pas de problème comme le font souvent les Égyptiennes», assure Bahaa Garhi, responsable du cabaret Lotus.

## • LES ACTUALITÉS •

## Guerre à finir contre la pollution d'origine animale

Le MEF cherche à mettre fin à la surfertilisation des sols en phosphore et en azote

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Malgré l'offensive automnale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour atténuer les effets du futur projet de règlement sur le contrôle de la pollution d'origine animale, le ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF) examine actuellement la possibilité de le renforcer pour mettre fin principalement à la surfertilisation des sols en phosphore et en azote.

C'est ce qui ressort d'un document obtenu par *Le Devoir*, qui résume les hypothèses à l'étude au MEF en vue de la version définitive du futur règlement sur la gestion des fumiers. Ces hypothèses ont été formulées après l'analyse des mémoires déposés à la suite de la publication du projet de règlement dans la *Gazette officielle*, en août dernier.

Le phosphore, omniprésent dans les déjections animales, «constitue l'élément chimique qui cause la formation d'algues et la dégradation de plusieurs plans d'eau du Québec. L'importance des quantités de phosphore provenant des activités agricoles nécessite une intervention sans laquelle l'argent déjà investi dans la dépollution urbaine (soit plus de 7 milliards \$ en l'an 2000) ne pourra permettre une récupération ou un maintien des usages», précise le document gouvernemental.

Deux hypothèses sont donc envisagées. La première consiste à simplifier le projet de normes, divulgué en août, au profit d'une norme unique d'épandage de 300 kg par hectare, jusqu'à ce que soit mis au point un Code de fertilisation à l'usage des agronomes, plus fin dans son application.

La deuxième hypothèse, que préconisent les spécialistes, consiste à interdire tout épandage de phosphore et d'azote au-delà de ce que les plantes cultivées dans un champ peuvent assimiler. Ce calcul, disent-ils, devrait tenir compte de ce que contient déjà le champ et des apports par les résidus de la culture précédente, de façon à éviter toute surfertilisation en direction des cours d'eau.

Le niveau du phosphore, souvent élevé artificiellement par l'usage d'engrais chimiques, baisse très lentement. L'ajout constant de fumiers et lisiers engendre des surplus qui équivalent à des déversements différés vers les cours d'eau.

Les surplus d'azote contaminent les prises d'eau des municipalités et

celui en phosphore contribue au vieillissement prématuré des cours d'eau, provoquant la disparition d'espèces de qualité.

Limiter les apports à la capacité d'assimilation des cultures, précise le document gouvernemental, «apporterait le plus de gains environnementaux et devrait être privilégié».

L'adoption d'une telle norme aurait pour effet de faire cesser tout épandage dans les champs déjà gorgés de phosphore, faisant ressortir davantage le problème de surplus de lisiers qui se pose à certains endroits. Le MEF estime qu'il pourrait rétribuer financièrement les personnes qui offriraient leurs champs pour résoudre de façon naturelle et hautement civique cet important problème de surfertilisation.

### «Manque de sensibilisation»

Les spécialistes du ministère se surprennent du «manque de sensibilisation» du monde agricole à ce problème critique pour la santé des cours d'eau et des nappes souterraines.

L'UPA réclame rien de moins que le retrait de toute norme sur le phosphore au profit d'une formation et d'une sensibilisation accrue de ses membres sur la question.

L'Union des municipalités du Québec, de son côté, a souligné au MEF qu'il faut rendre obligatoire l'analyse du sol pour établir le niveau de phosphore avant tout épandage, sous peine de rendre impossible la vérification des plans de fertilisation intégrés.

Le document obtenu par *Le Devoir* indique en outre qu'il faut porter de 1 à 3 mètres la distance d'épandage par rapport aux fossés et maintenir à 10 mètres celle qui les éloigne des cours d'eau.

Les spécialistes du MEF indiquent, en outre, qu'il faut maintenir l'interdiction de tout épandage après le 1er octobre, «puisque la date ultime proposée sur une base provinciale devrait plutôt être avancée au 1er septembre, comme en Hollande, pour permettre un épandage au moment où les cultures, notamment le maïs, sont en mesure de prélever les éléments nutritifs appliqués et diminuer les risques de contamination de l'eau et du sol».

Enfin, le MEF juge nécessaire de prolonger le règlement actuel jusqu'à l'entrée en vigueur du prochain, quitte à mettre une quinzaine de millions \$ dans la balance pour «inciter» les agriculteurs à se doter d'un premier plan de fertilisation adapté à leurs cultures et qui ferait prédominer l'usage des fumiers sur celui des engrais chimiques.

## L'un court, l'autre vole mais...



PHOTO AP

LE FRANÇAIS Jean-Pierre Bernard (à gauche) en pleine action durant la Hong Kong Waiters' Race qui s'est déroulée hier au cœur de la ville asiatique. Ce serveur de 36 ans, qui travaille au Pub Carnot en France, a triomphé en effectuant le parcours de 400 mètres en 1 minute et 11.11 secondes. Il avait déjà remporté une course similaire à Paris en 1994. Le Sud-coréen Kim Young Sik, qui s'échine à côté de lui, a terminé deuxième. Le malheureux a finalement été éliminé pour avoir renversé une trop grande partie de l'eau contenue dans les verres qu'il portait. Des représentants des États-Unis, du Royaume-Uni et, bien sûr, de Hong Kong ont également pris part à la plus récente édition de cette compétition internationale.

## La vente des pesticides a augmenté de 21% en dix ans au Québec

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Malgré l'adoption en 1988 de la Loi sur les pesticides et en 1992 de la Stratégie phytosanitaire du gouvernement, les ventes de ces produits toxiques ont augmenté globalement de 21 % dans l'ensemble du Québec entre 1982 et 1992, révèle le premier bilan global déposé récemment par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF).

En agriculture, l'augmentation des ventes de «matières actives» (sans les huiles minérales) passaient au cours de la même décennie de 1,7 million de kg à 2,4 millions, soit une augmentation de 41 %. Si l'on tient compte de l'usage plus répandu au début des années 80 des huiles minérales comme pesticides, l'augmentation dans le secteur agricole a été de 19,2 % en dix ans.

Les 3,5 millions de kg de matières chimiques actives, ajoutées aux 255 896 BIU (Unité de mesure des insecticides biologiques), ont servi à épandre une quantité de 8,6 millions de kg de produits «formulés» dans le milieu québécois en 1992.

Ce premier bilan global de l'usage des pesticides au Québec a été effectué par le MEF à partir des déclarations de ventes des 138 grossistes de la province. En tout, 1075 produits commerciaux ont été vendus dans la province en 1992 dans lesquels on retrouvait 265 produits chimiques dits «actifs».

Selon ce bilan gouvernemental, l'agriculture est, et de loin, le principal utilisateur de pesticides, monopolisant 78 % des achats.

Le bilan fait toutefois éclater un mythe, soit celui de l'abandon de l'utilisation en secteur forestier, qui n'utilise que 3 % de ces toxiques.

En réalité, c'est l'usage «domestique» des pesticides — dans les parterres, les jardins, sur les chiens et les chats — qui vient au second rang pour l'importance des utilisations: il s'y consomme 9 % de tous les pesticides utilisés dans la province, soit trois fois ce qu'on

utilise en forêt (3 %) ou l'équivalent combiné du marché forestier et industriel (6 %). L'entretien paysager, qui n'est pas sans rapport lui aussi avec les besoins des urbains, ajoute une autre tranche de 3 %.

L'intensité des usages domestiques explique qu'il y ait eu en 1992 pas moins de 2566 cas d'intoxication au Québec, dont seulement le cinquième touche des produits posés par des professionnels. Quarante-vingt pour cent des intoxications ont eu lieu à la maison et elles ont frappé les enfants dans une proportion de 60 %.

Les dommages ont été causés, par ordre d'importance, par les insecticides, les boules à mites, les insectifuges humains et les rodenticides. Dans la majorité des cas, les produits sont ingurgités plutôt qu'inhalés.

Les insecticides viennent au premier rang des pesticides domestiques (64 %), suivis des insecticides utilisés dans les arbres et sur le bois (25 %). Il s'est aussi vendu durant l'été 1992 pas moins de 12 529 kg d'insectifuges, utilisés principalement comme chasse-moustique, soit presque autant que la quantité d'herbicides (15 895 kg) utilisés dans les parterres contre les plantes «indésirables»... comme les adorables pissenlits!

Globalement, les herbicides (54 %) — principalement utilisés dans les cultures céréalières — dominent les ventes, suivis des insecticides (19 %). Les fongicides (13 %) forment le troisième groupe en importance, après les préservatifs à bois, les huiles minérales et les fumigants.

En agriculture, les herbicides dominent également (61 %), suivis des fongicides (16 %) et des insecticides (14 %). Malgré l'importance des quantités vendues en 1992, soit quatre ans après l'adoption de la Loi sur les pesticides et la mise en place en 1992 de la Stratégie phytosanitaire du gouvernement, le MEF en conclut néanmoins que ces deux initiatives «devraient contribuer à diminuer la vente de ces produits au Québec au cours des prochaines années».

La loi force l'enregistrement des ventes, crée des classes de produits et exige une formation des vendeurs et utilisateurs.

## Le suicide sur Internet

PRESSE CANADIENNE

Grâce à Internet, des instructions détaillant, étape par étape, la façon de se suicider à l'aide de sacs de plastique, de barbituriques, par le gaz ou d'autres moyens sont maintenant accessibles à quiconque dispose d'un ordinateur.

Et des experts lancent une mise en garde sur les dangers d'un service offert sur l'autoroute électronique canadienne, où on fait de la réclame pour des manuels sur le suicide. Ce service, disent-ils, menace la sécurité des adolescents et des personnes aux tendances suicidaires.

Sheena Meurin, directrice des Services sur le suicide à l'Association canadienne de santé mentale, prône carrément l'interdiction immédiate de ce genre de matériel, disant craindre que cette information ne tombe entre les mains de personnes vulnérables.

DeathNet, un service d'Internet mis sur pied à Victoria, fournit des conseils sur la façon de se suicider depuis son inauguration, le 10 janvier dernier.

Le service a été fondé par John Hofsess, président de la Société Right-to-Die de Victoria, et Derek Humphry, l'Américain qui a écrit *Final Exit*, un livre qui a fait fureur et qui explique différentes méthodes de suicide.

M. Humphry soutient que le service offert sur le réseau d'information Internet a été institué dans le cadre d'une «campagne pour le suicide assisté médicalement». M. Hofsess a déjà été l'avocat de Sue Rodriguez, cette femme de Colombie-Britannique atteinte de la maladie de Lou Gehrig, une maladie fatale, qui est morte l'an dernier, après avoir apparemment obtenu l'aide d'un médecin pour mettre fin à ses jours.

DeathNet fait également la publicité de Jack Kevoorkian, le médecin du Michigan qui a aidé plusieurs personnes à se suicider aux États-Unis, et de son livre, *The Goodness of Planned Death*.

Plus de 4500 usagers d'Internet ont déjà demandé accès et consulté le programme, a-t-on constaté.

Plusieurs craignent que ces usagers d'Internet soient des adolescents curieux — puisque c'est chez les jeunes que se retrouvent plusieurs des amateurs de communications par ordinateur qui «vagabondent» sur l'autoroute de l'information, au hasard des différents fichiers et baillards électroniques.

## Les Britanniques ne rigolent plus

Londres (Reuter) — L'émission satirique de la télévision britannique *Spitting Image*, qui ne se privait pas de ridiculiser Sa Gracieuse Majesté ou Margaret Thatcher, ou de montrer un prince Charles aux oreilles démesurées, va être supprimée.

Cette satire à base de marionnettes, qui à un moment donné attirait 15 millions de téléspectateurs, a vu son indice d'écoute chuter de plus de 50 % et hier, les producteurs de Central Television ont fait savoir qu'ils cherchaient un concept différent pour une telle émission.

Les détracteurs de *Spitting Image* disaient depuis quelque temps que l'émission avait perdu de son mordant.

## Parizeau: la récession est bel et bien terminée

LE DEVOIR

À la suite de la publication vendredi dernier des dernières données sur l'emploi par Statistique Canada, le premier ministre Jacques Parizeau s'est réjoui hier que «la récession économique soit bel et bien terminée au Québec».

Par voie de communiqué, M. Parizeau a salué le fait que la vigueur de l'économie des derniers mois ait permis à la province de récupérer les 3 212 000 emplois qu'elle comptait au début de la récession. Il a salué au passage le Plan de démarrage d'entreprises du ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Culture et de la Technologie, Daniel Paillé, qui aurait permis depuis novembre dernier la création de 2659 entreprises et de 14 625 emplois. «A compter d'aujourd'hui, tous les emplois créés sont de nouveaux emplois qui vont au-delà du simple rattrapage auquel nous sommes habitués depuis près de cinq ans. Le

Québec se tourne vers l'avenir et peut, avec confiance, faire face aux choix qui s'offrent à lui», a déclaré le premier ministre, six mois jour pour jour après l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois.

L'enthousiasme du gouvernement face à la situation économique de la province a trouvé récemment un autre écho à Boston, où le vice-premier ministre Bernard Landry s'est rendu vendredi dernier dans le cadre d'une tournée visant à informer les Américains et à recueillir des appuis pour la souveraineté.

Lors de son allocution prononcée à la bibliothèque Boston Athenaeum, M. Landry a déclaré que la force du Québec lui permettrait de se séparer du reste de l'ensemble canadien. Il a également rappelé aux 180 personnes réunies pour l'entendre que le Québec est le septième plus important partenaire commercial des Américains, devant même, à ce titre, la France.

## Sus à l'intégrisme en Algérie

LE DEVOIR

Près de deux cents personnes ont manifesté hier à Montréal afin de dénoncer la montée de la violence en Algérie et réclamer le rétablissement d'un État démocratique.

Les participants se sont réunis en début d'après-midi au parc Lafontaine avant d'entamer une marche qui s'est terminée devant le consulat des États-Unis, rue Saint-Alexandre, où une lettre a été déposée afin de protester contre l'attitude du gouvernement américain dans ce dossier.

Tout au long du parcours, des slogans dénonçant sévèrement l'intégrisme se sont faits entendre, les manifestants scandant à plusieurs reprises «intégrisme égal fascisme» ou encore «intégrisme assassin».

La marche de protestation regroupait plusieurs membres de la communauté algérienne, mais aussi plusieurs Québécois de souche. Au dire d'une des participantes d'origine algérienne, Nadia Kerboua, cet appui vient souligner l'inquiétude croissante de la population québécoise face à la montée des forces intégristes.

## Votre hôtel peut-il nous égaler?



Une suite luxueuse au prix d'une chambre ordinaire...et profitez de notre vaste centre de conditionnement physique avec piscine, bain tourbillon et sauna. Ajoutez les caractéristiques inhabituelles telles que le service de télécommunications, le départ express télécommandé, le service aux chambres et le stationnement souterrain. Nous sommes certains que vous en conviendrez... nul ne peut nous égaler.

### Faites-en la comparaison!

Renseignez-vous au sujet de nos rabais pour séjours prolongés et nos salles de conférences complètes.

PLACE MINTO  
SUITE HÔTEL



À deux pas de  
la colline parlementaire  
433 ouest avenue Laurier  
Ottawa, (Ontario) K1R 7Y1  
Réservations:  
1-800-267-3377 (613) 782-2350



LE CENTRE  
Audi  
A MONTRÉAL  
AUTO STRASSE  
5905 AUTOROUTE TRANS-CANADIENNE, ST-LAURENT 748-6961

# LES ACTUALITÉS

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### TRADUCTIONS SERGE BÉLAI INC.

244, rue Saint-Jacques, bureau 300, Montréal (Québec) H2Y 1L9

recherche

#### COORDONNATEUR-TRICE, TRAITEMENT DE TEXTE (poste permanent et à temps plein)

##### FONCTIONS:

- Gestion et exécution du traitement de texte et des fonctions connexes (modem)
- Saisie à l'aide du dictaphone (en français)
- Appui logistique auprès des clients

##### EXIGENCES:

- Grande rapidité de frappe, capacité de travailler sous pression et excellente grammaire française
- Connaissance approfondie des logiciels WordPerfect 5.1, Word pour Windows 6.0, Word pour Macintosh 5.0, DOS et Windows
- Intérêt pour l'informatique et la bureautique
- Bilinguisme fonctionnel
- Expérience de travail sur dictaphone
- Expérience de travail dans un service ou un cabinet de traduction
- Disponibilité immédiate

##### NOUS OFFRONS:

- Un milieu de travail intense et motivant, une équipe du tonnerre
- Des responsabilités appelées à augmenter
- Un salaire à la hauteur des exigences

Ce poste NE S'ADRESSE PAS à des traducteurs et ne comporte aucune fonction de traduction. Le travail requiert un degré élevé de savoir-faire, d'initiative et de versatilité de même qu'une bonne dose d'enthousiasme et de motivation; seules les demandes des candidats répondant à toutes les exigences seront considérées.

Prière de téléphoner à Mme Jocelyne Pellerin, à compter du lundi 13 mars, au 844-4682



Université de Montréal

#### Professeures ou professeurs en architecture

L'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement recherche des professeures ou professeurs pour un poste à plein temps axé sur la conception architecturale assistée de l'ordinateur et un poste à demi-temps axé sur la discipline de la conservation (rénovation-restauration-recyclage).

##### Fonctions

Enseigner aux trois cycles dans le domaine indiqué, tant en atelier de conception et composition architecturale qu'en cours théoriques; faire de la recherche en sollicitant des contrats ou subventions, en effectuant les travaux et en publiant les résultats dans des revues scientifiques ou spécialisées reconnues à l'échelle internationale; contribuer au rayonnement de l'institution et à son fonctionnement.

##### Exigences

Doctorat en architecture ou dans un domaine pertinent et deux ans d'expérience pratique reliée au poste visé; ou maîtrise post-professionnelle en architecture ou dans un domaine pertinent et cinq ans d'expérience pratique reliée au poste visé. Expérience probante de l'enseignement universitaire. Excellence en conception, en composition architecturale et dans le domaine décrit au poste visé, démontrée à l'aide d'un portfolio et appuyée par une reconnaissance des pairs. Publications récentes ou projets de recherche terminés ou en cours dans le domaine pertinent. Connaissances suffisantes en informatique pour développer des applications dans son domaine.

##### Traitement

Selon la convention collective.

##### Date d'entrée en fonction

Le 1<sup>er</sup> août 1995 ou le plus tôt possible après cette date.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, un portfolio illustrant leur expérience pertinente, deux lettres de recommandation et une lettre d'intention précisant le poste visé avant le 15 mai 1995, à :

M. Roger B. Richard, directeur  
École d'architecture  
Faculté de l'aménagement  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes. (0545)



Université de Montréal

#### Professeure ou professeur de sociologie

Le Département de sociologie de la Faculté des arts et des sciences recherche une professeure ou un professeur à plein temps spécialisé dans le domaine de la sociologie des classes et mouvements sociaux. Cette personne devra aussi avoir une compétence dans l'enseignement de la théorie sociologique.

##### Fonctions

Enseignement au premier cycle et aux études supérieures; participation à la recherche et à l'encadrement des étudiants. Contribution à l'avancement des connaissances dans ce domaine et à l'établissement de rapports étroits entre ce domaine et l'ensemble de la recherche au Département. La personne enseignera aussi des cours d'introduction à la sociologie à de grands groupes.

##### Exigences

Ph.D. en sociologie ou dans une discipline connexe.

##### Traitement

Selon la convention collective.

##### Date d'entrée en fonction

Le 1<sup>er</sup> septembre 1995.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une copie de leurs diplômes, trois lettres de recommandation et un échantillon de leurs travaux avant le 17 h le 17 avril 1995, à :

M. Marcel Fournier, directeur  
Département de sociologie  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec)  
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes. (0544)

S.Q.A.



Société québécoise de l'autisme

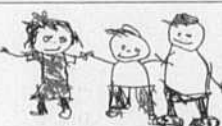
2300, boul. René-Lévesque O.  
Montréal, Québec, H3H 2R5  
(514) 931-2215

L'autisme est un trouble envahissant du développement qui empêche nos enfants de comprendre correctement ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'ils ressentent.

Donnez généreusement: 931-2215

Merci.

ENVOYEZ DON  
UNE PREUVE D'AMOUR  
AUX ENFANTS HANDICAPÉS



TIMBRES DE PÂQUES  
1 800 263-1969

### Les retombées du budget Martin

## Des coupes de 70 millions en santé

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le budget Martin se traduira par des coupes de 70 millions au ministère fédéral de la Santé d'ici trois ans et par des réductions majeures dans les programmes anti-tabac et ceux destinés aux jeunes enfants et aux aînés.

Même si le ministère de la Santé ne fait pas partie des ministères les plus touchés par le budget Martin, il verra tout de même son enveloppe générale fondre de 3,8%. Et plusieurs budgets seront restreints dans certains programmes pour être réaffectés ailleurs.

Ainsi, la plus grosse coupe frappera la Stratégie de réduction de la demande de tabac dont l'enveloppe sera sabrée de 64 millions, passant de 185 millions sur trois à 81 millions sur deux ans. Ce programme avait été mis sur pied l'an dernier au moment où Ottawa avait annoncé une baisse dramatique des taxes sur le tabac dans le but de compenser l'effet négatif sur la demande du bas prix des cigarettes par des programmes de sensibilisation et d'éducation.

«Il reste quand même un budget important et les trois volets de la stratégie demeurent, soit la recherche, la promotion et l'application de la loi», a fait valoir au *Devoir*, Michèle S. Jean, sous-ministre à la Santé.

Par ailleurs, malgré ces réductions de dépenses, le ministère fédéral de la Santé n'envisage pas de retrait de certains secteurs ou d'assouplissement des normes fédérales en ce qui a trait à l'assurance-maladie. «Il n'y a pas de doute sur le fait que le fédéral va continuer d'appliquer sa loi sur la santé, affirme le sous-ministre Jean. Il n'est pas question de permettre un ticket modérateur ou des frais aux usagers.

Mais les provinces peuvent toujours décider de désassurer certains services considérés non essentiels.»

pour l'approbation de leurs produits, permettront des économies de près de 200 millions d'ici à 1997-1998.

Mais selon Mme Jean, une bonne partie des sommes récupérées, soit environ 45 millions, seront réinjectées dans des programmes de nutrition prénatale et dans l'aide préscolaire aux autochtones. «On a tenté de cibler les clientèles à risque pour réallouer certaines sommes d'argent vers elles», de dire Mme Jean.

Les autres économies importantes découleront de la rationalisation et de la fusion de certains services d'inspection et des laboratoires chargés d'effectuer des tests sur les aliments, les drogues, sur certains produits et les médicaments. Cette opération, à l'étude jusqu'en décembre 1995, pourrait toucher une centaine d'employés à travers le pays. De nombreux ministères, dont Agriculture Canada, Pêches et Océans et Environnement Canada possèdent déjà des laboratoires pour réaliser certains de ces tests. C'est sans compter les services d'inspection déjà existants des ministères du Québec

et des municipalités. Des frais seront dorénavant exigés des compagnies qui soumettent un nouveau produit médical, de consommation ou un nouveau médicament à l'approbation du ministère de la Santé. Une mesure qui rapportera environ 60 millions en 1997-98 dans les coffres du gouvernement.

Par ailleurs, malgré ces réductions de dépenses, le ministère fédéral de la Santé n'envisage pas de retrait de certains secteurs ou d'assouplissement des normes fédérales en ce qui a trait à l'assurance-maladie. «Il n'y a pas de doute sur le fait que le fédéral va continuer d'appliquer sa loi sur la santé, affirme le sous-ministre Jean. Il n'est pas question de permettre un ticket modérateur ou des frais aux usagers.

Mais les provinces peuvent toujours décider de désassurer certains services considérés non essentiels.»



Paul Martin

## Stages pour futurs correspondants de guerre

Bruxelles (AFP) — L'armée belge vient d'organiser son «premier cours pratique» destiné aux futurs journalistes correspondants de guerre, sur le modèle des stages proposés depuis 1993 dans un centre-commando en France, at-on appris hier de source militaire.

Destiné à mieux préparer les journalistes qui vont affronter des situations de guerre ou accompagner des militaires lors d'opérations à l'étranger, le stage organisé par l'armée de Terre belge s'est déroulé au centre d'entraînement commando de Marche-les-Dames (sud de la Belgique). Une quinzaine de membres de la presse écrite, photographique et télévisuelle y ont appris comment appré-

hender les dangers en situation de guerre, des mines anti-personnel aux ours de franc-tireurs, en passant par les premiers soins à apporter à d'éventuels confrères blessés.

Deux autres cours similaires, affichant déjà complets, sont prévus en septembre et octobre prochains.

Créés en mars 1993 à l'initiative de l'Association française des journalistes de défense (AJD), les stages-commando destinés aux journalistes connaissent un intérêt croissant à travers le monde. Les États-Unis, le Canada et la Russie se sont récemment montrés très intéressés par l'organisation de ces stages, également prisés par des Japonais, selon le président de l'AJD, Pierre Babey.

### DEUX POSTES DE PROFESSEURES, PROFESSEURS DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Le Département de géographie procède actuellement au recrutement de professeures, professeurs dans les domaines suivants:

#### POSTE NO 1: SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

##### FONCTIONS:

- Enseignement en français au 1<sup>er</sup> cycle en informatique appliquée à la géographie et en méthodes quantitatives.
- Participation à des enseignements et à la formation d'étudiantes et d'étudiants aux trois cycles en systèmes d'information géographique et cartographie assistée par ordinateur.
- Recherche sur les applications des SIG en analyse environnementale, en géographie physique ou en aménagement.
- Tâches de supervision de laboratoire.

##### CRITÈRES DE SÉLECTION:

- Détenir un doctorat.
- Formation en géographie. Spécialisation en systèmes d'information géographique et cartographie assistée par ordinateur.
- Compétence en statistique spatiale. Une formation complémentaire en télédétection est souhaitable.
- Aptitude à enseigner aux trois cycles.
- Expérience de recherche sur les questions environnementales et dans les analyses spatio-temporelles.
- Posséder un dossier de publications de qualité.

#### POSTE NO 2: GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

##### FONCTIONS:

- Enseignement aux trois cycles et direction de mémoires et de thèses dans divers domaines de la géographie historique.
- Recherche et publications dans divers domaines de la géographie historique.

- Participation aux activités de recherche et au développement du Laboratoire de géographie historique.
- Participation à la vie départementale et universitaire.

##### CRITÈRES DE SÉLECTION:

- Doctorat en géographie ou dans une discipline connexe.
- Études supérieures en géographie historique et expérience pertinente de recherche dans le domaine.
- Une double formation dans des domaines complémentaires serait un atout (ex.: géographie, histoire, démographie historique, sociologie historique, anthropologie historique, études régionales, études québécoises).
- Peut pratiquer et développer des enseignements en français dans divers domaines de la géographie historique (urbaine, de la population, des transports, de l'environnement, du Nord québécois, cartographie).
- Maîtrise les méthodes et les techniques de traitement informatique et de cartographie assistée par ordinateur.

##### LA PRÉFÉRENCE EST ACCORDÉE À LA PERSONNE QUI:

- Peut oeuvrer dans la longue durée et au sein d'équipes de recherche.
- A déjà une expérience de l'enseignement et de la recherche.
- A déjà dirigé ou codirigé des projets de recherche.
- A déjà des publications reconnues dans le domaine de la géographie historique.

ENTRÉE EN FONCTION: à compter du 15 juin 1995.

Faire parvenir un curriculum vitae et trois lettres de recommandation avant le 15 mai à:

Monsieur Dean Louder, directeur  
Département de géographie  
Faculté des lettres  
Pavillon Charles-De Koninck  
Université Laval, Québec  
(Québec) G1K 7P4

Doyenne des universités canadiennes et des universités francophones en Amérique; l'Université Laval appuie le progrès et l'ouverture de la société en alliant formation de qualité et développement du savoir.

UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des lettres

Département de géographie

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyens et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI



Josée Dallaire, vice-recteur  
Collège Universitaire de Hearst  
Sac postal 580  
Hearst (Ontario)  
POL 1N0

LE DEVOIR

## LE MONDE

## Les Casques bleus resteront en Croatie

Copenhague (AFP) — La Croatie a accepté que des Casques bleus restent sur son territoire, mais en nombre réduit et avec un mandat redéfini notamment de contrôle aux frontières de la Croatie, a indiqué hier le président croate, Franjo Tudjman, à Copenhague.

La Croatie qui accusait la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), déployée depuis avril 1992, d'avoir gelé la situation sur le terrain, entérinant les conquêtes serbes, réclamait auparavant le départ de Casques bleus après l'expiration de leur mandat le 31 mars.

Le vice-président américain, Al Gore, qui avec M. Tudjman a rencontré la presse en marge du sommet de Copenhague, a indiqué que le fait que des troupes de l'ONU restent en Croatie «était une très bonne nouvelle et je félicite M. Tudjman de sa sage décision».

M. Tudjman a toutefois déclaré que les forces de l'ONU en Croatie seraient réduites de quelque 15 000 à environ 5 000 personnes ayant échoué dans leur mission visant à aider les réfugiés chassés d'un quart de leurs territoires à revenir chez eux.

A l'issue de l'actuel mandat de la FORPRONU, la Croatie s'attend à ce que l'ONU ait un nouveau mandat pour «contrôler les frontières internationales entre la république de Croatie et la république fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) et entre la république de Croatie et la république de Bosnie-Herzégovine, aux endroits où les principaux passages

frontaliers ne sont actuellement pas contrôlés par les autorités de la république de Croatie», a déclaré M. Tudjman.

Le nouveau mandat, a-t-il poursuivi, «surveillera les accès et les voies de communications vers la Bosnie-Herzégovine qui passent par les régions qui ne sont pas actuellement contrôlés par les autorités croates».

M. Gore a déclaré que la mission de maintien de la paix resterait strictement une opération de l'ONU.

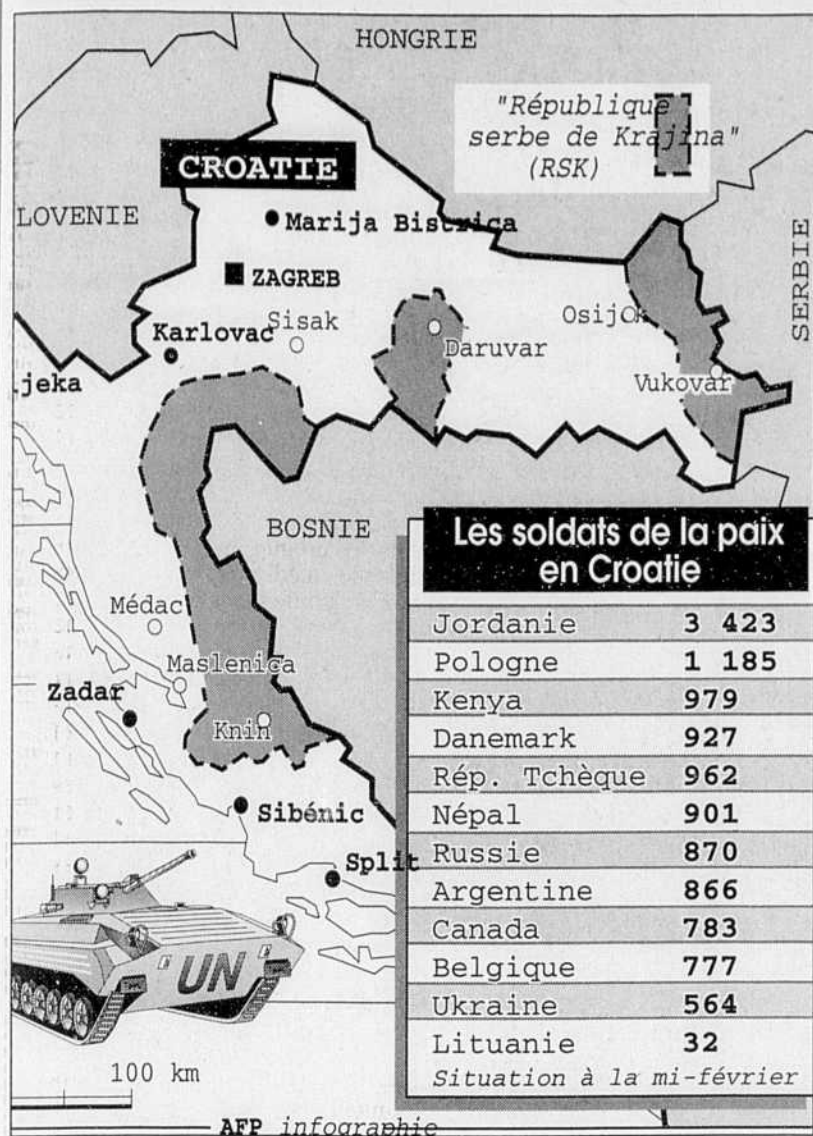
La nouvelle mission va consister à contrôler les frontières de la Croatie ainsi que les lignes de confrontation entre les Croates et les forces des sécessionnistes serbes, a dit M. Gore.

L'on craignait que le retrait des Casques bleus entraîne une reprise des combats entre forces croates et les sécessionnistes serbes qui contrôlent un quart du territoire de Croatie, et que les combats s'étendent à la Bosnie.

L'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, Madeleine Albright «a déjà entamé des consultations à New York concernant ce nouveau mandat», a précisé M. Gore.

«L'adoption du plan va être soumise à une décision du Conseil de sécurité», a annoncé le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui s'est félicité de ce développement et déclaré «prêt à coopérer».

M. Tudjman a ajouté «qu'il n'y avait pas de délai» pour parvenir à ce nouveau mandat. M. Gore a dit qu'il ne pensait pas que cela prendrait beaucoup de temps.



## La situation militaire se dégrade en Bosnie

Tirs d'armes lourdes contre l'avion d'Akashi

Sarajevo (AFP) — L'arrivée sous les balles du représentant spécial de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie Yasushi Akashi hier à Sarajevo donne la mesure de la brutale aggravation de la situation en Bosnie qui pourrait sonner le glas de tout espoir de reconduction de la trêve.

Au moment même où M. Akashi tente de redonner un second souffle à un cessez-le-feu quotidiennement violé, la capitale bosniaque a connu un regain de violence sans précédent depuis la mise en place de l'accord de cessation d'hostilités signé le 31 décembre grâce à la médiation de l'ancien président américain Jimmy Carter.

Cinq personnes, dont deux fillettes, ont été tuées et six autres blessées des deux côtés de la ligne de confrontation en 24 heures. La capitale bosniaque a été par ailleurs secouée dans la nuit de samedi à hier par les détonations des tirs de mortiers de 81 mm. Les obus sont tombés

dans le centre de la ville. Un obus de mortier a ainsi été retrouvé dans le parc du quartier-général du commandement de la Force de Protection des Nations Unies (FORPRONU) pour la Bosnie-Herzégovine.

L'avion de M. Akashi a été touché par des tirs d'armes lourdes après son atterrissage sur l'aéroport de Sarajevo, 24 heures après qu'un appareil du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) eut été touché par des tirs d'armes lourdes sur le tarmac. L'aéroport a été placé en alerte rouge et le pont aérien reste suspendu.

Les balles n'ont touché ni M. Akashi, ni le commandant en chef de la FORPRONU pour l'ex-Yougoslavie, le général Bernard Janvier, ni le commandant de la Force pour la Bosnie-Herzégovine, le général Rupert Smith, qui se trouvaient également à bord. Les tirs proviendraient du secteur serbe, a-t-il dit.

Cette attaque «scandaleuse» est «déli-

bérée» car les parties en présence «savaient parfaitement qui se trouvait à bord de l'avion», a estimé M. Ivanko.

A son arrivée, M. Akashi s'est déclaré «très préoccupé par la détérioration de la situation». Il a dit que le but de sa visite ainsi que celle du général Janvier était de «voir si nous pouvons freiner cette dégradation».

«Nous avons vu une amélioration de la situation en janvier et février, mais maintenant il y a des signes de détérioration certains», a déclaré M. Akashi. «Je pense que les deux parties n'ont pas exclu l'option militaire et pour cette raison, je pense qu'ils se testent l'un l'autre», a-t-il ajouté.

«Il est urgent pour eux de réaffirmer leur engagement envers le processus de paix et une plus grande coopération avec la FORPRONU», a dit M. Akashi, qui devait s'entretenir avec le président bosniaque Alija Izetbegovic et des membres de son gouvernement. Aujourd'hui il doit

se rendre à Pale, le fief des Serbes de Bosnie, pour rencontrer leur chef Radovan Karadzic.

Dans un communiqué publié jeudi M. Akashi avait accusé les deux parties en conflit de mettre à profit le cessez-le-feu pour se préparer à une reprise de la guerre.

Les dirigeants bosniaques ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils ne voulaient pas prolonger la trêve au-delà du 1er mai. Le Premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a estimé samedi à Copenhague qu'une prolongation du cessez-le-feu aurait pour effet de «créer une situation de statu quo et de légaliser ce qui a été acquis par la force et le génocide».

Les Serbes ont annoncé samedi la fermeture des «routes bleues», voies d'accès à Sarajevo dont l'une relie la ville aux territoires sous contrôle musulman et l'autre permet le passage entre deux zones contrôlées par les Serbes.

## L'Irak lutte contre l'embargo

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Dubai — L'Irak poursuit une campagne acharnée contre l'embargo que l'ONU doit reconduire aujourd'hui, et ses émissaires parcourent la planète pour rallier les capitales à sa cause, tandis qu'à Bagdad, on inaugurerait hier, la tour Saddam élevée à la gloire du chef irakien.

Les diplomates s'accordent à penser que les Etats-Unis parviendront dans un avenir prévisible à maintenir les sanctions qui pèsent sur Bagdad depuis l'invasion du Koweït en août 1990.

Le Conseil de sécurité doit examiner aujourd'hui, comme il le fait tous les deux mois, le régime des sanctions et les diplomates à New York excluent que l'Irak obtienne le moindre assouplissement lors de cette session.

Comme s'ils étaient convaincus qu'ils ne pouvaient pas surmonter l'opposition de Washington, les dirigeants irakiens multiplient les démarches pour la contourner et proclament que les Etats-Unis sont «isolés».

Samedi, le ministre irakien du Pétrole Safaa Hadi Jawad a présenté un plan d'investissements de 25 milliards de dollars pour reconstituer et développer la capacité de production de l'Irak, comme si la levée de l'embargo était une cause entendue.

La véritable épreuve de force entre partisans et adversaires d'un allègement des sanctions est attendue en avril.

Rolf Ekeus, qui préside la Commission de l'ONU sur le désarmement de l'Irak, doit présenter d'ici le 10 avril un rapport sur les résultats de sa mission.

Si M. Ekeus devait conclure que l'Irak a bien démantelé ses arsenaux et fourni tous les renseignements requis pour que les inspecteurs de l'ONU puissent détecter toute production militaire interdite, les conditions de la levée de l'embargo sur les exportations irakiennes seraient remplies.

Par ailleurs, la tour Saddam, un gratte-ciel de 70 étages et 203 mètres de haut, a été inaugurée hier à Bagdad, où l'événement est salué comme un retour «aux heures glorieuses de la tour de Babel».

## Castro fulmine contre le capitalisme

Al Gore en vante les mérites

Copenhague (Reuters) — La dernière journée du sommet de l'ONU sur le développement social a été marquée hier par les allocutions contrastées du numéro un cubain et du vice-président américain sur le meilleur moyen d'éradiquer la pauvreté et le chômage.

Le vice-président Al Gore a commencé par rappeler que les Etats-Unis étaient prêts à maintenir leur aide au développement en dépit des pressions du Congrès qui souhaite des coupes claires dans ce budget.

Washington reste convaincu que seule l'économie de marché garantit une croissance économique stable aux pays du monde entier, a-t-il ajouté.

«A notre avis, l'économie de marché développe le potentiel humain bien plus que tout autre forme d'organisation économique, et elle a démontré qu'elle était capable de créer de nouvelles richesses sur une vaste échelle», a expliqué le vice-président.

Il ne peut y avoir de développement social «là où les lois aveugles et sauvages du marché n'engendrent que chaos et anarchie», lui a rétorqué Fidel Castro, qui avait pour l'occasion troqué sa tenue vert-olive contre un costume sombre.

«La doctrine néo-libérale» imposée au monde depuis la chute des régimes communistes «néglige de façon honteuse les dépenses pour la santé, l'éducation, la culture, la sécurité sociale, le logement et les autres besoins fondamentaux des peuples des pays sous-développés», a-t-il dénoncé dans un discours de huit minutes, l'un des plus courts de sa carrière.

«Il ne peut y avoir de développement social dans un monde où les riches s'enrichissent et où les pauvres deviennent plus pauvres. Il ne peut y avoir de droits de l'homme dans un monde sans humanisme», a ajouté le *lider maximo*.

Les diplomates redoutaient que Fidel Castro n'annonce son refus de signer la déclaration finale. Il n'en a rien été. Le chef de l'Etat cubain s'est contenté d'accrocher au passage les Etats-Unis, qui imposent un blocus à Cuba «parce qu'il ne partage pas les idées de son puissant voisin du nord».

Les quelque 120 chefs d'Etat et de gouvernement rassemblés ce week-end à Copenhague ont signé hier une déclaration finale où ils s'engagent à lutter contre la pauvreté qui affecte 1,3 milliard d'êtres humains et le chômage qui touche 120 millions d'actifs dans le monde.

La plupart des orateurs, pays développés et pays pauvres confondus, ont souligné la nécessité de redonner espoir à ces exclus sans quoi on ne pourrait éviter un désastre.

«Le gouffre qui se creuse entre riches et pauvres est plus explosif que les différences idéologiques», a déclaré le président kenyan Daniel Arap Moi.

«Il ne peut y avoir de stabilité économique dans une société dépourvue de justice sociale», a dit le ministre suisse des Affaires sociales Ruth Dreifuss.

C'est cette préoccupation dont la déclaration finale se fait l'écho dans une clause affirmant que «le développement social et la justice sont indispensables pour établir et garantir la paix et la sécurité entre les nations et dans chacune des nations».

Le programme d'action de 90 pages qui a été soumis hier aux chefs d'Etat mentionne que les Etats devront s'efforcer d'alléger le fardeau de la dette qui pèse sur les pays les plus défavorisés et de soutenir les programmes sociaux de ces pays.

«Nous devons assumer nos responsabilités pour traduire ces déclarations en engagements, la sympathie en politique et la compas-

Après l'assassinat d'un ministre

## Le Burundi tente d'éviter le chaos

Bujumbura (AFP) — Les autorités burundaises ont multiplié les appels au calme après l'assassinat, ce week-end à Bujumbura, du ministre de l'Energie et des Mines, Ernest Kabushemeye, suivi de coups de feu et de tirs de grenades dans des quartiers populaires menacés d'embrasement.

Selon une source policière, deux auteurs présumés de l'attentat de samedi ont été interpellés, alors que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour réclamer la fin de l'impunité jusqu'à présent assurée aux meurtriers de personnalités politiques.

Après les tirs et explosions entendus samedi soir dans les quartiers de Nyakabiga, Bwiza et Jabe, la ville était calme hier matin.

Les transports fonctionnaient, bien que la circulation soit réduite, le marché était ouvert, mais très peu fréquenté. Sous le choc, les habitants limitaient leurs déplacements, dans la crainte d'incidents entre Hutus, l'ethnie majoritaire, et Tutsis.

M. Kabushemeye, Hutu, était président

du Rassemblement du peuple burundais (RPP), petit parti de la majorité présidentielle, allié du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) du président de la république Sylvestre Ntibantunganya. Ministre depuis 1993, il avait été reconduit dans le gouvernement formé il y a moins de deux semaines par le nouveau premier ministre, Antoine Nduwayo, issu de l'opposition.

«Nous voulons dénoncer de tels actes de violence et appelons la population à garder son calme», a déclaré M. Nduwayo, en précisant avoir «demandé à la police et à la justice d'ouvrir immédiatement une enquête pour identifier les meurtriers».

Selon la radio nationale, les partis politiques, toutes tendances confondues, ont condamné l'assassinat de M. Kabushemeye, tué par balles en plein jour, au volant de sa voiture, dans le centre de Bujumbura.

Un de ses gardes du corps et au moins un civil ont été blessés, selon Radio Burundi, qui avait indiqué samedi que des passants avaient été atteints par des balles per-

dues pendant la fusillade.

Le président de la république qui, au moment de l'attentat, participait à Copenhague au sommet mondial sur le développement social, a lui aussi appelé les Burundais à «se contenir».

Si la violence continue, a déclaré M. Ntibantunganya à l'AFP, le gouvernement devra interrompre le «programme de démocratisation» et «prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre». Selon lui, l'assassinat de M. Kabushemeye est «un événement très inquiétant». Mais, a-t-il ajouté, «je ne pense pas que cela soit le début de la guerre civile».

Le ministre assassiné, a souligné le président, était le beau-frère de l'évêque de Bujumbura, «dont la famille a été exterminée et qui avait échappé à un attentat il y a trois semaines». Il était aussi en charge d'un «secteur particulier et sensible, touchant au commerce et l'exploitation de l'or», a ajouté M. Ntibantunganya, sans faire cependant de «correlations».

EN BREF

## LA LIBYE MENACE D'EXPULSER 2,5 MILLIONS DE TRAVAILLEURS

Nicosie (AFP) — La Libye a menacé hier d'expulser 2,5 millions de travailleurs étrangers, si les sanctions que lui impose l'ONU depuis 1992 étaient maintenues. La Libye «se verrait contrainte d'expulser les travailleurs (étrangers), si les sanctions étaient maintenues», a déclaré le ministre libyen des Affaires étrangères Omar al-Mountasser à la chaîne de télévision arabe MBC, émettant de Londres et captée à Nicosie. Une telle mesure deviendrait «indispensable à cause de la diminution des opportunités de travail» dans le pays, selon le ministre, qui a estimé à 2,5 millions les «travailleurs des pays arabes et voisins». Il a notamment cité l'état de ressortissants d'Egypte, de Tunisie, d'Algérie, du Soudan, du Tchad et du Niger. Cette déclaration intervient à l'approche du troisième anniversaire de l'embargo aérien et militaire imposé le 15 avril 1992 à la Libye, accusée de soutenir le terrorisme, et renforcé en décembre 1993 par des sanctions économiques et financières.

## CHARLES BIEN ACCUEILLI AU CAIRE

Le Caire (Reuters) — Des milliers de personnes se sont massées hier dans les rues du bidonville d'Imbaba, ancien bastion islamiste du Caire, pour apercevoir le prince Charles venu en visite. L'héritier du trône britannique s'est rendu dans un centre pour jeunes construit dans le cadre d'un programme gouvernemental pour tenter de réhabiliter ce quartier pauvre. Il y a reçu un accueil chaleureux, dont son ex-épouse la princesse Diana est plus coutumière. Auparavant, il avait reçu des mains du recteur de l'université islamique d'El Azhar — la plus haute autorité sunnite — un plat et une assiette en argent en guise de remerciement pour un discours prononcé en 1993 à Oxford et prônant la réconciliation entre Musulmans et Chrétiens. Le prince Charles, qui se trouve en Egypte pour une visite de cinq jours, a également rencontré des responsables musulmans et chrétiens.

## COLOMBO INVITE LES TAMOULS À DES NÉGOCIATIONS DE PAIX

Colombo (Reuters) — La présidente du Sri Lanka, Chandrika Bandaranaike Kumaratunga a invité les rebelles tamouls à négocier le mois prochain avec le gouvernement, a-t-on appris hier de source autorisée. Cette proposition intervient alors que les deux parties s'accusent de bloquer les discussions sur l'embargo économique décidé par le gouvernement à l'encontre de la péninsule de Jaffna, contrôlée par les rebelles tamouls, et la reconstruction de la région dévastée par la guerre. «Elle a adressé la semaine dernière une lettre en ce sens au dirigeant des rebelles Velupillai Prabhakaran, soulignant que le gouvernement était prêt à entamer des discussions entre le 2 et 10 avril», a-t-on précisé de même source à Reuters. Les dernières négociations de paix ont échoué en janvier dernier, mais une trêve est en vigueur dans la région depuis le début de l'année.

## AHMAD KHOMEINY HOSPITALISÉ

Téhéran (AFP) — Le fils de l'imam Khomeiny, l'hodjatoleslam Ahmad Khomeiny, un des tenants du courant islamiste radical, a été hospitalisé hier matin dans un état critique, a annoncé radio-Téhéran. M. Khomeiny, âgé de 50 ans, a été hospitalisé à Téhéran pour des «problèmes cardiaques et respiratoires», a précisé la radio officielle. La radio n'a pas donné de détails sur l'état de santé exact d'Ahmad Khomeiny, mais elle a diffusé un appel du bureau du guide de la république islamique Ali Khamenei à «prier pour qu'il se remette rapidement». Ce genre d'appel indique généralement que l'état de santé de la personnalité concernée est critique. Bien qu'il n'ait pas de fonctions officielles de premier plan, le fils du fondateur de la République islamique est une personnalité influente du régime, et l'une des voix du courant islamiste radical qui entend défendre «la ligne de l'imam» Khomeiny.

## ATTENTAT CONTRE UN MINISTRE

Simferopol (Reuters) — Un homme a été tué samedi soir dans l'explosion de sa bombe, devant le domicile du vice-premier ministre de Crimée chargé de la lutte contre la corruption et la criminalité dans la péninsule ukrainienne, a-t-on appris hier de source autorisée. Un représentant du ministère de l'Intérieur du gouvernement régional a précisé que l'explosion, la 20e du genre depuis le début de l'année, était survenue samedi après minuit devant le domicile d'Arkady Demidenko. Ce dernier dirige un comité chargé de la lutte contre le crime organisé et la corruption en Crimée. Il est également responsable de l'Industrie, de l'Energie et de la Construction dans le gouvernement régional. La bombe lui était vraisemblablement destinée, a-t-il déclaré.

## CHAMORRO CHEZ LE PAPE

Rome (AFP) — La présidente du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro, est arrivée hier soir à Rome pour des entretiens avec le pape au Vatican et avec le directeur général de la FAO Jacques Diouf, a-t-on appris à l'aéroport de Rome-Fiumicino. Venant du sommet de l'ONU sur le développement social à Copenhague, Mme Chamorro était accompagnée du ministre des Affaires étrangères Ernesto Leal. Ce matin, elle doit être reçue en audience privée par le souverain pontife. L'après-midi, un entretien est prévu avec M. Diouf au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

## OBSERVATEURS EN ÉQUATEUR

Cuenca (AFP) — La délégation des observateurs argentins, brésiliens, chiliens et américains chargés de superviser l'application du cessez-le-feu dans la zone frontalière entre le Pérou et l'Équateur, est arrivée hier à Cuenca (Équateur). Ces observateurs des garants du Protocole de Rio de Janeiro (1942) sont arrivés à Cuenca, dans la zone de la Cordillère du Condor. Ils devaient se rendre aussitôt dans la localité de Pataca, plus à l'est, dans la province amazonienne de Morona Santiago, où ils établiront leur principale base côté équatorien. Côté péruvien, les observateurs internationaux sont arrivés samedi dans la localité de Piura et étaient hier à pied d'œuvre pour entamer leur mission. Selon le général brésilien Vargas de Freire, chef de la mission, celle-ci comprend 55 membres (dont 40 militaires) qui se répartissent côté péruvien et côté équatorien. Ces deux groupes resteront 90 jours sur place. Ils ont pour mission de veiller à l'application de la Déclaration de paix signée par le Pérou et l'Équateur le 17 février à Brasilia, qui prévoit notamment un cessez-le-feu et la séparation des forces en présence dans la zone frontalière.

## É D I T O R I A L

## Au tour du Québec

Jean-Robert Sansfaçon

Après le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et le Manitoba qui viennent de proposer des budgets sans déficit, ce sera bientôt au tour de l'Ontario et du Québec de faire connaître leurs couleurs. Des couleurs qui doivent quitter la zone du rouge écarlate au plus vite.

Toutes proportions gardées, les finances publiques des provinces canadiennes sont dans un meilleur état que celles d'Ottawa. La preuve en est l'annonce récente du retour à l'équilibre dans trois provinces et l'approche d'un tel équilibre dans au moins deux autres provinces.

Par contre, les deux plus grandes administrations que sont le Québec et l'Ontario traînent lamentablement la patte. Le premier avec son déficit appréhendé de 5,7 milliards \$ pour l'année en cours, l'autre avec un déficit encore pire de 11 milliards \$, vestiges de la récession et des largesses du passé. Dans un cas comme dans l'autre, la tenue prochaine d'un vote populaire risque de retarder l'heure des choix budgétaires. À moins qu'un coup de semonce de la part des agences de cotation ne vienne forcer la main des gouvernements respectifs, comme ce fut le cas pour Ottawa.

Faut-il rappeler qu'au moment de prendre le pouvoir, en 1990, les néo-démocrates ontariens ont hérité d'un budget proche de l'équilibre et qu'il ne leur a fallu que deux ans pour accélérer de 10 % après inflation la vitesse de croisière des dépenses, propulsant le déficit de la province à près de 14 milliards \$?

L'Ontario pourrait avoir plus de difficulté que le Québec à résorber son déficit, notamment à cause de la baisse plus prononcée des transferts fédéraux qu'elle devra subir. Selon l'agence de cotation DBRS, l'Ontario assumera à elle seule la moitié des compressions dans les transferts fédéraux annoncées par M. Martin. Le Québec, quant à lui, pourra toujours amortir la baisse grâce à l'augmentation des paiements de péréquation destinés à redistribuer la richesse des provinces riches vers les autres.

Par contre, l'Ontario dispose d'atouts certains pour sortir de sa mauvaise passe, notamment sa dette, qui reste encore proportionnellement moins élevée que celle du Québec, et son économie, plus riche et plus dynamique que la nôtre. L'Ontario a été l'une des provinces les plus touchées par la récession, mais elle est aussi l'une de celles qui s'en sort avec le plus vigueur. Il n'en tient donc qu'à M. Rae de faire ce qu'il faut, dès cette année, pour viser l'équilibre budgétaire dans un avenir prévisible... certainement pas en 1995.

À Québec, le ministre Jean Campeau présentera probablement son premier budget d'ici un mois. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre Parizeau a promis d'effacer le «déficit d'opération» (déficit total moins les dépenses d'investissement) en deux ans.

Tenons pour acquis qu'il voulait dire la troisième année, même si ce n'est pas ce qu'il a dit. En 1997-98, le déficit du Québec ne devrait pas dépasser le montant des investissements du gouvernement, soit 1,7 milliard \$, au lieu de 5,7 milliards \$ cette année.

Le contrat est de taille, mais la croissance est là pour donner un coup de main. En imaginant, par exemple, que les taux d'intérêt se maintiennent plus ou moins à leur niveau actuel, que les revenus autonomes (taxes et impôts) du Québec augmentent au même rythme que ceux prévus dans le dernier bud-

get Martin, et que les transferts en espèces du fédéral vers le Québec diminuent de 7,3 milliards \$ cette année à tout au plus 6 milliards \$ la troisième année, M. Campeau nous livrerait des déficits budgétaires de 4,1 milliards \$ dans son premier budget, de 3,8 milliards \$ dans le second budget et de 3,5 milliards \$ pour l'année-cible de 1997-98.

Quant au «déficit d'opération», celui si cher au premier ministre, il passerait donc à 2,4 milliards \$ l'an prochain, puis à 2,1 milliards \$ et à 1,8 milliard \$ les années suivantes. Conclusion à tirer de ce petit exercice: s'il ne fait rien d'autre que ce qui a été mis en place par le gouvernement précédent, M. Campeau fera face à un manque à gagner de 1,8 milliard \$ en 1997-98 pour remplir sa promesse d'un budget sans déficit d'épicerie.

Il lui faut donc agir. Québec doit procéder à des choix douloureux: augmenter les taxes et les impôts autant qu'il y a deux ans, lors du fameux budget rétroactif de Gérard D. Levesque; réduire les dépenses de programmes; ou une astucieuse concoction de ces deux potions.

## Il faudra faire

## plus qu'un gel

## des dépenses

## pour remplir

## les promesses

La seule voie qui est désormais fermée, c'est celle du passé. Celle qui voulait que l'inflation gonfle automatiquement les coffres de l'État et efface sans douleur les dettes accumulées. La douleur est revenue, lancinante. Déjà, les frais d'intérêt sur la dette accaparent 5,6 milliards \$ cette année et encore plus l'an prochain. C'est la moitié des dépenses de santé et l'équivalent du budget de dix des vingt ministères de ce gouvernement. Vingt cents sur chaque dollar d'impôt et de taxes perçu par Québec va au remboursement de la dette,

autant d'argent gagné durement par les travailleurs, mais qui s'envole en fumée. Le temps est venu de trouver un remède définitif à cette maladie de nos gouvernements.

Dès le prochain budget, M. Campeau doit nous dire comment il entend respecter les engagements électoraux de son chef. Il est devenu trop facile de lancer des promesses en l'air à la veille d'une élection pour les abandonner le lendemain. Personne n'est plus dupe de cette stratégie, pas plus que de cette autre qui consiste à renvoyer la balle à Ottawa ou à l'ancien gouvernement. L'argent vient toujours du même porte-monnaie.

Le Parti québécois savait ce qui l'attendait et, heureux roi, le voilà aux commandes du royaume alors que l'économie croît à un taux réel extraordinaire de 4,5 % par année. Au cours des trois prochaines années, sans avoir à lever le petit doigt, 4 milliards \$ d'argent frais s'ajouteront aux revenus autonomes qui sont de 29 milliards \$. Cette hausse de 14 % des taxes et impôts perçus par ce gouvernement devrait suffire amplement pour couvrir l'augmentation des frais d'intérêt et la baisse des transferts fédéraux. Pour le reste, c'est-à-dire pour parvenir à un déficit d'opération nul, c'est du côté des dépenses qu'il faut chercher la plus grosse pièce manquante au casse-tête.

Il y a tout juste six mois, pendant la campagne électorale, on nous a dit et répété que l'autre façon de gouverner était synonyme d'amélioration dans la qualité des services publics et de solution permanente au problème des déficits chroniques, le tout sans alourdissement du fardeau fiscal. L'heure de vérité approche.

## L E T T R E S

## Sevrés de reconnaissance

Mon collègue Guy Laforest s'offense d'avoir lu sous ma plume qu'on ne quitte pas un pays pour une affaire de symboles. Il se trompe en affirmant que ma remarque visait les sécessionnistes. La plupart de ceux-ci ont compris depuis longtemps, contrairement à lui, qu'on ne brise pas un pays que pour de telles histoires, encore que celles-ci puissent s'avérer utiles à qui a des filets à grossir de nationalistes «mous». Ils n'ont pas attendu 1981 pour s'octroyer un «droit moral» à la sécession. Ceux qui ont contribué autant qu'ils ont pu à l'échec de Meech, qui tremblaient de peur à l'idée que l'Accord nous reconnaissant comme société distincte fut ratifié (voir le livre de Jean-François Lisée, tome 1, p. 233-34: «si Meech passe, de quoi on aura l'air?»), qui dansaient de joie à son enterrement, ceux-là ont indiqué quel cas ils font des reconnaissances symboliques. Ils veulent tout le pouvoir pour le gouvernement dans lequel ils se sentent à l'aise, point.

Il paraît d'autre part qu'à force de priver un peuple de symboles et de reconnaissance, on finit par le détruire. Allons donc! Des symboles, le Québec n'en est pas privé, pour dire le moins: drapeau distinctif, fête nationale, Assemblée nationale, rapport d'impôt distinct, délégations générales, etc. Quant à la «reconnaissance», nous en sommes sevrés, si je ne m'abuse, depuis deux siècles et demi, ce qui me désole, mais ne nous a pas empêchés de multiplier nos effectifs, de nous hisser au rang des sociétés les plus prospères, d'imposer notre langue et de faire des jaloux ailleurs au pays. Des progrès comme ceux-là font crever d'envie nombre de peuples par ailleurs gavés tant qu'on

voudra de reconnaissance internationale. Ils ne préudent guère à la disparition du nôtre.

Louis Massicotte  
Professeur,  
Département de science politique  
Université de Montréal  
Montréal, le 2 mars 1995

## Une carte soleil pour Américains?

À l'heure où les régions du Québec cherchent par de nouveaux moyens à s'optimiser et à créer de la richesse sur leur territoire, n'auraient-elles pas avantage, entre autres, à faire profiter les étrangers de notre savoir-faire médical? Si le Québec peut attirer les touristes, rien ne l'empêche, me semble-t-il, d'attirer des touristes bénéficiaires d'une assurance-maladie-hospitalisation spécialement conçue pour eux par la RAMQ. Lorsqu'il est question de clientèle cible, je pense bien sûr aux Américains qui, pour l'instant et peut-être même longtemps, ne sont pas prêts à se doter d'un système médical aussi efficace que le nôtre.

Les régions y trouveraient leur compte. Elles seraient en mesure de se doter d'une infrastructure hospitalière moderne répondant aux besoins de leurs populations locales et à ceux des bénéficiaires étrangers à un prix plus concurrentiel pour ces derniers. Bien sûr, il faudrait nous mettre à couvert des effets pervers de notre ouverture libre-échangiste afin de préserver nos différences culturelles (nous défendre contre les pratiques abusives observées au sud, ne serait-ce que du côté juridique).

Une médecine régionale dotée d'un réseau d'échange de l'information de pointe rendrait obsolète l'actuel concept de la pratique en région éloignée. Pour plus d'efficacité et as-

surer une bonne répartition des clientèles cibles, chacune des régions chercherait à spécialiser sa pratique. Une telle initiative serait également favorable à la rétention en région de techniciens et de professionnels issus du milieu et autour desquels graviteraient une nouvelle génération d'entrepreneurs en tourisme-santé.

Michèle Dorais  
Pierrefonds, le 27 février 1995

## Quinze ans plus tard...

Il était une fois un beau jeune homme, éperdu, fou d'amour pour la belle qu'il convoitait en secret depuis toujours. Le moment venu, il mit tout en œuvre pour faire sa cour avec l'émotion, l'ardeur et l'enthousiasme que lui inspiraient ses doux sentiments pour la dulcinée adorée. Celle-ci, lorsqu'il lui fit sa demande, promit de lui répondre tel jour à telle heure. Le suspense parut intolérable au soupissant, déchiré entre l'espoir et le néant. On devine ce que furent sa déconvenue, son affliction, son découragement quand s'imposa le verdict: non, lui dit simplement l'héroïne de son cœur.

Ce non était un vrai non, pas un non à 51 %, mais un non à 60 %. Aussi imagine-t-on quelle fut la réaction de ce prétendant éconduit quand, quinze ans plus tard, les aléas de la vie le remirent en présence de son ancienne flamme: décontenancé, sceptique, quelque peu apathique, vieilli, il n'arrivait à retrouver ni la passion, ni le lyrisme, ni la vigueur de sa jeunesse folle. Son amour pourtant ne l'avait jamais quitté.

Chantres du Québec, poètes, artistes en tout genre, qui osera vous blâmer de vous comporter autrement que comme des amoureux transis?  
Hubert Charbonneau  
Outremont, le 3 mars 1995



REPRISE

## N'est pas maudit qui veut

Christian Mistral faisait la semaine dernière sa rentrée littéraire après avoir plutôt nourri la chronique judiciaire — il a été condamné trois fois pour voies de fait sur des femmes, en un an et demi. Il proteste toujours de son innocence et met sur la sellette ceux qui en doutent. «J'ai été tellement ostracisé...», a-t-il déclaré en entrevue au *Devoir*. À *La Presse* il a raconté les piges perdues, les conférences décommandées, la télévision et la radio qui se déborent. À ses yeux, comprend-on, tout ce monde a eu tort, a succubé à une sorte de pharisaïsme. Des bourgeois qui méprisent l'écrivain maudit.

Me voilà interpellée, parmi tant d'autres, car j'ai en effet été une des premières à marquer une distance. Nous avions convenu en 1993 d'un projet de feuilleton littéraire à la mode du siècle dernier, Christian Mistral aurait pris le risque de construire un roman de semaine en semaine dans notre cahier des livres. J'en étais à peaufiner les détails quand j'ai appris qu'il avait été écondu. Au téléphone, un peu plus tard, nous avons eu une conversation difficile mais claire. Il me demandait de faire abstraction de l'affaire, de ne pas confondre sa vie d'écrivain et sa vie privée, d'ailleurs il se disait certain que l'accusation ne tiendrait pas. Je trouvais l'incident trop grave pour l'ignorer, je lui demandais de l'éclaircir d'abord et je préférais suspendre une collaboration qui aurait certes pu reprendre un jour. Mistral est un être d'une intensité qui éveille l'amitié, je le regrettais beaucoup. Mais les incidents ont continué à s'empiler, la distance s'est accrue au lieu de se combler.

Pourquoi ai-je été si ferme? Parce que je n'admets pas la violence, point final. Je ne suis pas une féministe orthodoxe, me l'a-t-on assez reproché, je ne suis pas de celles qui élèveraient des garçons avec des poupées et des filles avec des camions, je n'obsède pas autour du partage des tâches familiales et je n'accuse pas de machisme mon compagnon s'il prend un ton plutôt ferme dans la discussion. Je suis plutôt d'accord avec Camille Paglia pour déclarer éternelle la guerre entre les sexes, pour y trouver le sel de la vie et le

LISE  
BISSENETTE

fondement des passions, pour déplorer qu'un certain égalitarisme veuille nous priver du plaisir de l'affrontement dans la différence. Avec quoi, autrement, ferions-nous des romans? Mais nous écrivons en 1995 et non en 1915. Il y a, dans les rapports entre les humains, des progrès qui ne sont pas dus à la mécanique horripilante de la «correction politique» mais bien à l'intelligence et aux leçons de l'histoire. Les racistes et les xénophobes sont désormais traités en pestiférés, c'est fort bien. La violence dans les relations homme-femme est aussi une peste, à bannir.

Mistral se dit innocent, c'est possible. Les tribunaux ont pu se tromper trois fois et il a peut-être été victime d'un «sale coup», comme il l'affirme aussi. S'il se contentait de le répéter, je ne m'en mêlerais pas. Mais il nous assène aussi une série d'arguments surannés que nous devons refuser d'avaloir et qui l'identifient à une génération d'hommes — et particulièrement d'artistes — qui trouvaient romantique, hélas, de malmenner leurs femmes.

À *La Presse*, il offre une classique preuve de caractère. «Or la vérité c'est que je ne suis pas coupable. Ceux qui me connaissent savent ce que sont pour moi les femmes. Je ne vis que par elles!» Pitié pour les clichés... Il n'y aurait pas de prison assez vaste pour y loger tous les hommes qui tapochent des femmes dont ils se croient passionnément épris. «Il est impossible que j'aie tué Nicole, a dit O. J. Simpson à sa mère, je l'aimais.» Bien sûr.

À *Devoir*, il invoque la défense d'intoxication extrême, celle à laquelle la Cour suprême, au scandale général, vient de donner le feu vert. L'alcool excuse tout. Comme il l'a écrit dans *Papier mâché*, l'ouvrage qui sera réédité cette semaine, on

peut tuer quand on a trop bu «et le pire, quand on y pense, c'est qu'on risque de ne pas s'en souvenir le lendemain, ni comment ni pourquoi. Vingt-cinq ans de pénitencier pour un crime qu'on n'a plus en mémoire, c'est du temps dur». Tant pis pour la victime, on plaint ici le malade d'une ivrognerie qui se présente comme une fatalité, un destin. «Un ivrogne, c'est un ivrogne. L'alcool, c'est le prix à payer, ça aussi, pour être Christian Mistral.» Je suis certaine que Mistral ne respecte pas le paume qui, dans une sordide maison de chambres de l'Est montréalais, a violé récemment une handicapée en invoquant son propre état de coma éthylique. Il réclame un statut spécial pour l'écrivain, il se voit en Henry Miller, en Utrillo, il rêve de la faune titubante et créatrice des bouges de Montmartre à l'orée de la première guerre. On commence enfin, aujourd'hui, à faire l'histoire de leurs femmes et de leurs mères. Et à la trouver moins drôle.

Enfin, et dans la même veine, il se raccroche à la théorie de la création indépendante du créateur. Certains des plus grands écrivains, dit-il au *Devoir*, ont été «des salopards de première classe, et ce n'est pas important quand ils sont morts». «Est-ce que ça compte que Céline ait été un collaborateur et un antisémite? Qu'est-ce qu'on ferait sans l'œuvre de Céline?» La deuxième question est pure rhétorique: aucune œuvre ne peut prétendre avoir été indispensable à l'histoire des lettres ou de l'humanité. Mais la première question contient sa réponse: ça compterait certainement que Céline soit collabo et antisémite, s'il était encore vivant. Tout extraordinaire que soit son écriture, il nous faudrait refuser la saloperie et, oui, refuser aussi de le saluer.

Christian Mistral n'a pas été victime d'ostracisme, il suffit d'imaginer ce qui arriverait à un homme politique dans les mêmes circonstances pour comprendre que son milieu, la république des lettres, a été indulgent même en se faisant distant. Tout ce qu'on lui demande, aujourd'hui, c'est de cesser de cautionner les salauds en tentant de se réhabiliter sous les couleurs de l'écrivain maudit. Les temps changent, les femmes font aujourd'hui la distinction. Les hommes aussi.

## À P R O P O S

## ... de la population immigrée sur le territoire de la CUM

Le poids relatif de la population immigrée a augmenté entre 1986 et 1991 passant de 22 % à 24 % de l'ensemble de la population. La croissance de la population globale de la CUM n'a été que de 1 % entre ces deux recensements, tandis que l'accroissement de la population immigrée a atteint 10 %. Parmi les principales municipalités de la CUM où se concentre la population immigrée, la progression de la population immigrée a toujours été supérieure à l'accroissement de la population totale entre les

recensements de 1986 et de 1991. Ainsi, le poids de la population immigrée passe de 35 % à 42 % à Saint-Laurent, de 28 % à 32 % à Dollard-des-Ormeaux, de 20 % à 26 % à Pierrefonds, de 16 % à 18 % à Montréal-Nord, de 19 % à 21 % à LaSalle et de 38 % à 40 % à Côte-Saint-Luc.

Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, 1994

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSENETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES



Le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen.



Le ministre des Finances, Paul Martin.

## La signification réelle de la dette publique

### Frapper monnaie, est-ce la solution pour baisser les taux d'intérêt?

MARIO FORTIN  
PETR HANEL

Professeurs  
Département d'économie  
Faculté des lettres et sciences humaines  
Université de Sherbrooke

On peut faire dire n'importe quoi à un économiste. Il suffit de chercher. (Don Blenkarn, président du Comité permanent des Finances, 7 juin 1990, no 134.) Ce n'est là qu'une des nombreuses blagues qui circulent sur les économistes. Les désaccords dans notre discipline, surtout en macroéconomie, sont en effet profonds sur des aspects fondamentaux. Les propos récents sur le problème de la dette de notre collègue de la faculté voisine, André Goulisty («La fausse route du ministre Martin», *Le Devoir*, 6 février 1995), illustrent bien que nous n'en sommes pas à une controverse près. Inutile de chercher car nous nous offrons pour le contredire. Nous ne le faisons pas par goût de la polémique mais seulement parce qu'il laisse entendre que l'ensemble des économistes ont ses propos.

#### Dette: poids ou ressource?

La première affirmation de M. Goulisty est de taille. Il soutient que faire de la dette un poids est une façon superficielle de raisonner. Ce serait celle du comptable. L'économiste, lui, voit la dette comme une ressource et, par conséquent, quelque chose qu'on doit augmenter en réduisant son service.

Pour qu'une dette puisse être considérée comme une ressource et non seulement un poids, il faut que son utilisation apporte plus

que son coût. Autrement dit, si la dette publique était utilisée de façon productive, les retombées économiques des dépenses et des investissements publics dépasseraient le coût du service de la dette. M. Goulisty aurait alors raison. Ce sont malheureusement des dépenses courantes, ce qu'on appelle souvent des dépenses d'épicerie, qui sont financées depuis 20 ans par emprunts. Par conséquent, l'utilisation de la dette apporte moins que son coût et constitue donc un poids. Dans la situation où se trouve aujourd'hui le Canada, affirmer, comme le fait M. Goulisty, qu'il faut augmenter la dette, est erroné et irresponsable.

Avant de mettre en doute la faisabilité de sa recommandation, soit la baisse du coût de la dette par une diminution des taux d'intérêt au Canada, considérons une autre idée que certains avancent.

Selon cette opinion, la partie de la dette détenue par les Canadiens serait inoffensive. Tout ce qu'elle ferait serait de forcer le gouvernement à prendre d'une main aux citoyens contribuable pour retourner de l'autre main aux citoyens créanciers, n'appauvrissant ainsi en rien l'ensemble de la société. Pour désamorcer totalement la bombe de la dette, on n'aurait qu'à décréter, par une loi par exemple, que seuls les citoyens canadiens ont le droit de détenir la dette gouvernementale.

Une telle vision, bien que séduisante, est fallacieuse et illusoire. Elle ne serait vraie que si l'ensemble du secteur privé canadien augmentait son épargne de 1\$ lorsque le gouvernement accroît son déficit du même montant. En effet, c'est seulement dans cette situation que le pays dans son ensemble n'aurait pas à augmenter les emprunts sur les marchés internationaux en raison des déficits publics.

Or, les déficits publics élevés des 20 dernières années se sont en pratique accompagnés d'une dépendance de plus en plus grande

du pays envers les créanciers internationaux. Les intérêts sur ces emprunts coûtent de plus en plus cher. En 1974, le pays utilisait 1,5% de ses revenus totaux pour servir les intérêts sur la dette étrangère. En 1994, c'était 3,5%. Cette augmentation de 2% de la fraction du revenu utilisée à cette fin signifie environ 15 milliards\$, c'est-à-dire quelque 1200\$ annuellement pour chacun des 12 millions de ménages (*Revue de la Banque du Canada, La dette extérieure nette du Canada*, été 1994). Voilà une estimation grossière mais réaliste de l'appauvrissement causé par la hausse de l'endettement public qu'a connu le Canada depuis 20 ans.

#### Un diagnostic incorrect

Le diagnostic que fait M. Goulisty de la signification réelle de la dette publique est à nos yeux incorrect. Quant à sa solution au problème, à baisser les taux d'intérêt, elle est inapplicable et relève davantage de la pensée magique. Pour tenter d'abaisser les taux d'intérêt au pays, la Banque du Canada devrait ajouter des liquidités, c'est-à-dire augmenter la quantité de monnaie en circulation. La baisse des taux d'intérêt au Canada réduirait le rendement des obligations canadiennes.

En comparaison avec le bas rendement des obligations canadiennes, les placements à l'étranger deviendraient plus attirants. Les investisseurs, aussi bien étrangers que canadiens, réagiraient à la baisse des taux d'intérêt au Canada en liquidant leurs placements en dollars canadiens pour les transférer à l'étranger.

Pour pouvoir effectuer ces transferts, les investisseurs devront acheter les dollars américains et les autres monnaies étrangères sur les marchés des changes, en y vendant les dollars canadiens qu'ils auront acquis en se débarrassant des obligations canadiennes. Comme le nombre de dollars canadiens à vendre dépasse-

ra le nombre de dollars canadiens demandés, son prix, le taux de change, diminuera. Les premières manifestations de ce processus sont déjà apparues dans les dernières semaines. M. Goulisty admet que sa recette réduirait la valeur du dollar canadien, mais affirme que «cette réduction de la valeur de la monnaie (canadienne) ne générerait d'ailleurs et principalement que les créanciers du Canada, soit les banques et les non-résidents».

Cette affirmation est fautive! Tout d'abord, les principaux bailleurs de fonds de l'Etat ne sont pas les banques et les autres institutions financières mais bien les ménages, c'est-à-dire nous-mêmes. Il faut cesser d'alimenter la thèse que de lointains et vilains capitalistes profitent à nos dépens de la crise des finances publiques. Il est vrai que les banques ont fait des profits records en 1994 mais pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le déficit de l'Etat.

Deuxièmement, et principalement, une baisse du dollar canadien provoquée par une tentative d'amoindrir le coût de la dette en imprimant de la monnaie augmenterait rapidement le coût de nos importations et fera monter inévitablement le taux d'inflation au Canada. La montée de l'inflation réduira encore davantage le rendement anticipé des placements au Canada, les investisseurs craignant des dépréciations ultérieures du dollar canadien. On créerait ainsi une spirale où des dévaluations successives de la monnaie accompagnent une inflation croissante comme on en trouve dans les pays en voie de développement.

Quand le *Wall Street Journal* a nommé le Canada membre honorifique des pays en voie de développement, il faisait allusion au risque croissant que notre pays ne pourra peut-être pas éviter ce sort désastreux. Ce sont des analyses superficielles et des propositions irresponsables qui pourraient mener à ce triste scénario.

Le père de  
l'Opération Renouveau

## Hommage à Claude Hébert

«Merci au nom de tous les enfants pauvres de Montréal»

ROBERT CADOTTE  
Conseiller du MEMO à la CECM

Le Québec vient de perdre Claude Hébert, le père de l'Opération Renouveau.

Un pionnier qui a profondément marqué les politiques québécoises concernant les enfants pauvres.

C'est en effet à lui que revient l'honneur d'avoir convaincu la CECM d'adopter la première politique de soutien aux écoles de milieux défavorisés.

Le 22 janvier 1970 est une date qui mérite d'être inscrite dans la pierre.

C'est à cette occasion que le Conseil des commissaires votait officiellement la mise en place de l'Opération Renouveau, destinée à soutenir des initiatives dans huit écoles de milieux pauvres.

L'initiative a fait long feu. Par la suite, le Conseil scolaire de Montréal et le gouvernement du Québec ont emboîté le pas. Il n'y a guère plus personne, en 1995, pour contester la nécessité d'une politique de soutien aux écoles défavorisées. Pourtant, à l'époque, Claude Hébert faisait figure de Don Quichotte. Il dérangeait.

Il a dû déplacer ciel et terre pour convaincre la commission scolaire de l'urgence d'agir.

Certains étaient exaspérés, d'autres le regardaient avec un utopiste inoffensif. Mais finalement, il a réussi à les convaincre tous.

Devenu par la suite responsable des milieux défavorisés au Conseil scolaire, il s'est alors attaqué à l'arbitraire dans la répartition des subventions.

C'est à lui que nous devons d'avoir établi une carte de la défavorisation sur l'île de Montréal.

L'établissement de cette carte a provoqué une véritable révolution au Conseil scolaire, au niveau de la justice sociale!

C'est en effet l'outil qui a fait ces les tractations politiques entre les commissions scolaires pour répartir les subventions aux écoles défavorisées.

Nous avions enfin un instrument qui permettait d'identifier où étaient les plus démunis et où devait aller en priorité l'argent.

Claude Hébert avait de la vision et des principes. Au nom de tous les enfants pauvres de Montréal, merci.

Nous nous souviendrons.

#### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duches et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Ballarçon, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commiss), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Pierrel, Robert Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION: Henry Kiedl, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Fortin, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Vermeil; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (directeur), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCorrèges, Caroline des Rivières, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vallières, Christian Vien, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

## Les futures manifestations à Wall Street

Ce n'est pas en optant pour une politique monétaire molle que nous encouragerons les entreprises à innover et que nous réussirons à garder les investisseurs étrangers

CLAUDE BRETON

Économiste et étudiant au certificat en droit à l'Université de Montréal

L'économiste Knut Wicksell disait il y a plus de 100 ans que lorsqu'on donnait le choix à une génération de payer les services reçus aujourd'hui ou de les transférer à une autre génération, elle choisissait la deuxième option. C'est bien le choix que fait Jean-Guy Loranger («L'emprise des financiers» dans *Le Devoir* des 23 et 24 février). Quel âge a M. Loranger? Tout dans son texte laisse supposer qu'il vit dans un monde fermé, en autarcie complète: l'évolution des taux d'intérêt «n'est pas un hasard ou un caprice des marchés financiers internationaux»; il faudrait adopter une «politique monétaire autonome adaptée aux besoins de l'économie canadienne»; encore plus drôle: il «faut reconquérir notre souveraineté économique». Revenons sur ces affirmations, soyons réalistes, et parlons des futures manifestations à Wall Street.

#### L'interdépendance économique

L'ouverture économique du Canada et du Québec est chose connue. Nous vendons nos produits à l'étranger aussi bien que nous en importons, c'est normal. Mais cette ouverture, indispensable à la progression de notre niveau de vie, entraîne avec elle un désagrément, c'est la sensibilité aux mouvements monétaires internationaux.

Dans ce domaine, les frontières n'existent plus et les investisseurs, qu'ils soient Canadiens, Japonais ou Allemands, placent là où ils sont susceptibles d'obtenir le meilleur rendement, tout en tenant compte d'un certain nombre de variables d'ordre économique, politique et social. C'est un comportement rationnel, au même titre

qu'un travailleur change de travail si on lui offre un bien meilleur salaire.

Cette ouverture et les conséquences qui s'y rattachent ne sont pas exclusives au Canada. La crise du peso mexicain est venue rappeler aux Américains la relative dépendance de leur économie par rapport aux marchés mondiaux, malgré ce qu'on pourrait croire.

Dans ce contexte, comment parler d'une politique monétaire autonome?

C'est le dada de la gauche, représentée aussi bien par Jean-Guy Loranger que par les syndicats, qui opte pour la politique de l'autruche: la tête dans le sable, bien au chaud, question de ne pas entendre les créanciers cogner à la porte.

On semble avoir trouvé la solution miracle: le rapatriement de la dette extérieure. La belle affaire.

Et c'est d'une simplicité si désarmante que même Pierre Fortin n'y a jamais pensé, ce qui n'est pas peu dire: «S'il faut emprunter quelques dizaines de milliards de plus pendant quelques années pour payer le service de la dette extérieure, eh bien on le fera, comme n'importe quel autre pays en voie de développement.»

Ah! Là on y est. Les pays en voie de développement. Nous devrions baser nos actions monétaires sur ces pays et non sur nos pairs, les pays industrialisés! La voie royale vers l'appauvrissement plutôt...

Décidément, le texte de M. Loranger est truffé de bourdes monstres: c'est bien le discours incohérent de la gauche, qui voudrait la réduction du déficit sans compressions dans les dépenses de programmes.

Qu'on me comprenne bien: si nous n'avions pas de chance, je serais sûrement un social-démocrate. Malheu-

reusement, la réalité est toute différente. Pas besoin de ressortir la litanie de chiffres du dernier budget Martin. Il suffit de constater que malgré l'effort fait, la dette continuera de monter à un rythme insoutenable. Ce n'est pas en optant pour une politique monétaire molle que nous encouragerons les entreprises à innover et que nous réussirons à garder les investisseurs étrangers.

Quel âge a M. Loranger? En choisissant la solution de facilité, car ce serait facile de relever les taux d'intérêt, il opte pour une vision tronquée de la réalité. En fait, il fait le choix d'assurer que sa pension lui sera versée (n'oublions pas que la caisse fédérale de pension sera à sec dans 20 ans), qu'on n'augmentera pas ses impôts et qu'il pourra bénéficier de soins de santé gratuits, lorsque le moment sera venu.

À 24 ans, on voit l'avenir différemment. On voit un taux de cotisation au régime de pension qui passera de 5 à 15% de concert avec la fin de l'universalité de ce même régime. Un impôt déguisé en somme. Mais on voit surtout une dette qui n'est pas virtuelle mais bien réelle.

Un jour, il faudra la payer... Désolé pour le conflit de génération, mais le «politiquement correct» a ses limites.

M. Loranger termine son premier texte en écrivant ceci: «C'est utopique, mais on n'a plus le choix: il faut engager le combat idéologique non seulement contre les financiers internationaux mais aussi contre tous les défenseurs de leur idéologie.» A quand les manifestations à Wall Street?

Tant qu'à y être, venez faire une manif devant ma chambre, rue Rachel...

À 24 ans, on voit la fin de l'universalité du régime de pension. Mais on voit surtout une dette non virtuelle et bien réelle.

## ACTUALITÉS

## SOVERAINISTES

*C'est la septième fois en quatre ans que les Québécois sont interrogés à ce sujet*

SUITE DE LA PAGE 1

francophones comme anglophones, souverainistes comme fédéralistes. D'ailleurs, les indépendantistes s'y soumettraient à 61 %, un score d'à peine quatre points inférieur à l'opinion de l'ensemble de la population (65 %).

Par contre, c'est dans le groupe d'électeurs qui entendent dire OUI au référendum qu'on retrouve le plus grand nombre de partisans de la majorité simple — 36 % contre 24 % pour l'ensemble de l'électorat — et le plus faible taux d'indécis (3 %).

A l'opposé, ils sont presque deux fois moins nombreux chez les indépendantistes à penser qu'il faudrait aller encore plus loin et exiger les deux-tiers des voix (19 %), quoique cette option recueille le plus fort score chez ceux qui entendent voter NON au référendum (32 %), les non-francophones (34 %) et les partisans du «statut actuel» (33 %).

Le coup de sonde de CROP a été réalisé entre le 27 février et le 3 mars au moyen de 1004 entretiens téléphoniques. Compte tenu de l'échantillonnage élevé pour un sondage au Québec, on estime à trois pour cent la marge d'erreur, 19 fois sur 20.

Au départ, l'examen des résultats permet d'observer une cristallisation de l'opinion, qui persiste à fixer la barre au-dessus de 50 %, envers et contre la volonté des élus qui ont pratiquement rejeté à l'unanimité toute modification à cette règle cardinale du vote démocratique.

Un examen minutieux des données démontre qu'il n'y a pas de grande différence entre l'opinion des francophones (65 %) ou des souverainistes (61 %) par rapport à la perception à peine plus marquée des non-francophones (72 %) et des fédéralistes (73 %).

Si les partisans de la majorité simple dans l'électorat restent stables à près du quart des électeurs, à l'opposé le pourcentage des personnes favorables à la thèse des deux-tiers est en chute libre, passant de 36 % en juin 1994 à 29 % en novembre 1994, pour baisser à 25 % en mars.

C'est la septième fois en quatre ans que les Québécois sont interrogés sur le sujet. La dernière enquête, réalisée en novembre, avait créé une certaine controverse et provoqué une inhabituelle unanimité chez les chefs politiques et les leaders d'opinion, qui l'avaient écartée sans coup férir.

Le président de la CSN, Gérald Larose, avait alors parlé de «campagne d'intimidation» et «d'approche torquée de la démocratie». Le premier ministre Jacques Parizeau avait observé que «c'est ainsi que fonctionne la démocratie».

Même le chef fédéraliste de l'opposition officielle, Daniel Johnson, avait laissé sèchement tomber «Une victoire, c'est une victoire», tandis que le vice-premier ministre, Bernard Landry, rappelait qu'avec «la règle du 50 % des voix, on est sur du terrain solide des principes historiques et contemporains».

Devant ce barrage d'objections, qui a pris l'allure d'un front du refus, le CPQ a demandé à CROP de raffiner son questionnaire et de pousser plus à fond son enquête pour mieux cerner le sentiment des Québécois au cas où il y aurait malentendu. On a d'abord presque doublé l'échantillonnage et adapté le libellé de la question pour correspondre à la conjoncture préférendaire.

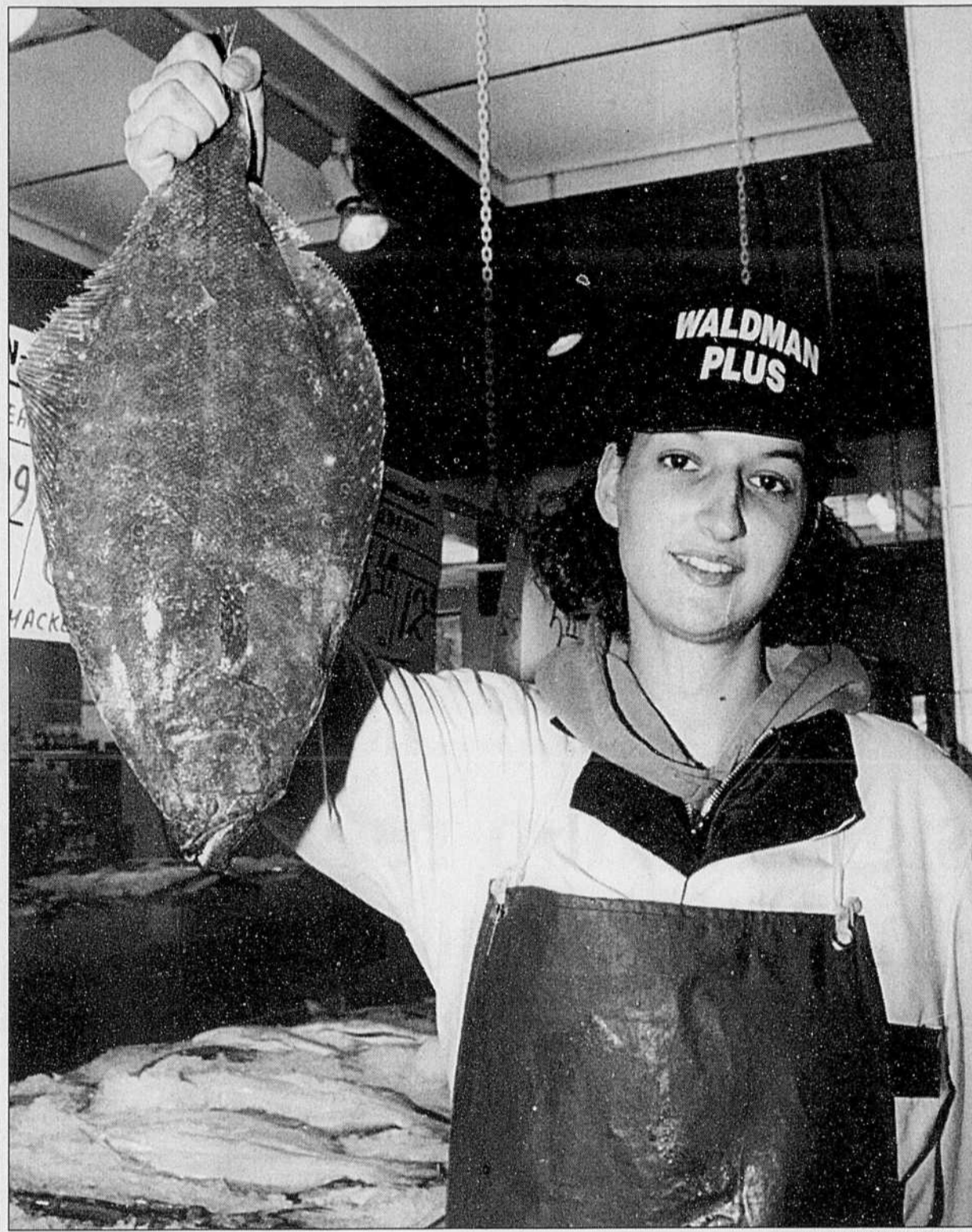
Puis, on a poussé plus loin l'enquête en ventilant les réponses en fonction des intentions de vote au référendum et en répartissant les électeurs selon la langue. Pour éviter toute confusion, on a distrait l'enquête de toute autre considération politique.

Au demeurant, croit le CPQ, la valeur du dernier sondage est en quelque sorte rehaussée par la nouvelle conjoncture qui permet aux enquêteurs d'utiliser indistinctement les termes souveraineté ou indépendance.

Pourtant, en dépit de tous ces raffinements, l'opinion ne bouge pas. Selon le président du CPQ, Ghislain Dufour, la stabilité des réponses confirme le clivage marqué qui s'est creusé entre le Québec et ses leaders. Cependant, il persiste à croire que le débat sur le pourcentage nécessaire à la souveraineté devrait récolter un meilleur sort que le jugement sommaire qu'on lui a réservé jusqu'à présent.

«La règle du 50 %, c'est légal, c'est légitime, c'est démocratique, mais ce n'est pas ce que la population veut. On peut s'en prendre au CPQ mais on n'est que les messagers. C'est la population qui nous dit ça depuis sept sondages.»

«Après tous les débats qui ont eu lieu dans ce dossier au cours des derniers mois, il est important de constater que les Québécois rejettent toujours majoritairement cette hypothèse», a rappelé M. Dufour dans un bref entretien téléphonique.



Qu'est-ce qu'un turbot? En voici un qui n'a pas vu la guerre, en compagnie de Lysanne, employée de la poissonnerie Waldman, à Montréal.

TURBOT *Tobin se dit encouragé*

SUITE DE LA PAGE 1

émis à Bruxelles.

De son côté, le ministre canadien des Pêches et Océans, Brian Tobin, se disait encouragé par les résultats de l'initiative canadienne, aucun chalutier espagnol ne s'étant présenté dans la zone de pêche pour la troisième journée consécutive.

Selon lui, l'attitude des Européens laisse place à la discussion.

Il a aussi prétendu que l'attitude pacifique des manifestants à Saint-Jean démontre au monde entier que le message du Canada en était un de préservation de la ressource et non de confrontation.

Mais cette attitude de temporisation ne désamorçait pas pour autant la confrontation qui se dessine, à tout le moins au niveau diplomatique, entre Ottawa et l'Union européenne.

Le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzales, a réclamé hier la libération immédiate du chalutier battant le pavillon de son pays à titre de préalable à toute discussion avec Ottawa.

Mais rien ne laissait présager une telle libération, les autorités canadiennes semblant décidées à traduire l'équipage espagnol en justice, ce qui pourrait valoir des amendes importantes à l'armateur mais surtout créer un sérieux conflit entre deux membres de l'OTAN.

L'Estai, un navire de «pêche arrière» d'une soixantaine de mètres, a

été intercepté jeudi par des navires du ministère canadien des Pêches et Océans ainsi que par un bateau de la Garde côtière à environ 260 milles nautiques des côtes de Terre-Neuve. Prolongement dans les eaux internationales du plateau continental nord-américain, le «nez» et la «queue» des Grands Bancs de Terre-Neuve sont des secteurs riches en poissons de fond, notamment le turbot, également connu sous le nom de flétan noir ou flétan du Groenland.

Le Canada accuse les flottes de pêche étrangères, principalement espagnoles et portugaises, de piller les hauts-fonds des Grands Bancs. Faute de parvenir à un accord avec l'Union européenne sur les quotas pour 1995, le Canada a décidé de faire la police dans cette zone, justifiant sa position par la nécessité de préserver la ressource contre toute surexploitation.

Le Canada a pris l'an dernier plus de 60 % des captures enregistrées dans la région mais il soutient que les Espagnols et les Portugais ont largement dépassé les quotas qui leur étaient impartis. Il est d'avis que la Communauté économique européenne a ignoré pendant près de 10 ans les avis de l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord, dont elle est pourtant membre, en ne respectant pas les quotas alloués.

L'Union européenne a pour sa part réuni hier un cabinet de crise à Bruxelles pour discuter du problè-

me. Elle étudiera aujourd'hui la possibilité de nouvelles sanctions contre le Canada.

L'Union européenne a déjà annoncé la suspension d'un accord de coopérations scientifique avec Ottawa et envisage d'autres mesures, commerciales et politiques.

La décision d'envoyer un deuxième navire de guerre espagnol au large des côtes canadiennes a été annoncée à l'ambassadeur canadien, David Wright, par le ministre des Affaires étrangères espagnol, Javier Solana.

Ce dernier a ajouté que Madrid «soumettra le dossier du conflit de la pêche à diverses instances internationales et, particulièrement, au Tribunal international de justice de La Haye».

En cas de non-règlement du conflit, a ajouté M. Solana, l'Espagne n'écarte pas «l'adoption d'autres mesures qui pourraient affecter la coopération juridique et bilatérale» entre les deux pays.

Un premier navire de guerre espagnol fait route depuis 48 heures vers le Canada pour escorter les 17 chalutiers de ce pays, qui se sont momentanément retirés du territoire controversé.

La classe politique des deux pays semblait se masser derrière leurs gouvernements respectifs avec cette différence que l'Union européenne prenait fait et cause pour l'Espagne. En Amérique, pas un mot des États-Unis dans le dossier.

## CHÔMAGE

*Un manque à gagner de 118 millions*

SUITE DE LA PAGE 1

pour le Québec sera de l'ordre de 118 millions.

«Cet argument que les fédéralistes ont tant utilisé, il tombe, dit le ministre de l'Emploi, Louise Harel, dans une entrevue au *Devoir*. Sauf que cet argument n'était pas bon de toutes façons. C'était de nous dire qu'il fallait rester dans le Canada parce qu'on recevait plus de chômage en ayant plus de chômeurs.»

«C'était un argument vraiment absurde, dit-elle, parce que ça signifiait bien que le régime fédéral est généreux quand ça va mal, mais n'est pas conçu pour que ça aille bien.»

Mme Harel ne veut pas utiliser les chiffres qui montrent cette année une contribution excédentaire du Québec à la caisse de l'assurance-chômage pour dénigrer le fédéralisme. Ce serait simpliste.

«Je ne voudrais pas, à l'inverse des fédéralistes, qu'on prétende que c'est à cause de ça que le fédéralisme n'est pas payant, dit-elle. S'il n'est pas payant le fédéralisme c'est parce qu'on a du chômage plus qu'ailleurs.»

Selon Mme Harel, recevoir plus d'assurance-chômage qu'on en paie n'est pas utile pour le Québec à long terme. Il serait bien plus utile de récupérer d'Ottawa les instruments de développement économique. Le Québec, dit-elle, a peut-être toujours eu plus que sa part d'assurance-chômage, mais moins que sa part des dépenses de recherche-développement, de la défense nationale ou des achats de biens et services par le gouvernement fédéral.

«Le fédéral dépense 33 milliards en achats de biens et services. Les entreprises québécoises en recevaient à peine 17 %, dit Mme Harel. C'est évident que je préférerais récupérer un milliard d'achats de biens et services, qu'un milliard d'excédent d'assurance-chômage.»

En outre, la contribution excédentaire du Québec à la caisse de l'assurance-chômage est conjoncturelle.

Il est probable, selon un porte-parole du ministère fédéral du Développement des ressources humaines, Dougall Aucoin, que le Québec redeviendra bénéficiaire dans les prochaines années, car le taux de chômage y est en général plus élevé que la moyenne canadienne.

Mais surtout, la situation cette année est particulière: le gouvernement fédéral a maintenu élevé (à 3 \$ par tranche de 100 \$ de salaire assurable pour les travailleurs, et à 4,20 \$ pour les employeurs) le taux de cotisation à la caisse afin de liquider un déficit accumulé qui a atteint près de six milliards il y a deux ans, et pour constituer un surplus de cinq milliards qui servira à prévenir les effets de futures récessions et financer des services de formation et d'aide à la réinsertion des chômeurs sur le marché du travail.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a déclaré au *Globe and Mail* de Toronto, la semaine dernière, que le taux de cotisation risque de diminuer sitôt ce surplus constitué. Une rumeur veut qu'il baisse de 3 \$ à 2,80 \$ à compter du 1er janvier 1996, puis à 2,20 \$, en 1997.

La caisse de l'assurance-chômage est conçue pour que les provinces où le taux de chômage est élevé, celles qui reçoivent plus qu'elles ne cotisent, alors que les provinces où l'emploi se porte mieux, cotisent plus qu'elles ne reçoivent. En général l'Ontario et l'Ouest subventionnent les cinq provinces de l'Est: le Québec et l'Atlantique. Cette année, le Québec change de groupe. Lorsque le taux de cotisation diminuera, il est probable qu'il réintègrera celui des bénéficiaires.

Une autre raison explique pourquoi le Québec, cette année, passe dans le camp des provinces payeuses: le nombre de chômeurs ayant droit à l'assurance-chômage diminue depuis cinq ans, à cause des resserrements imposés au régime: il faut désormais travailler plus longtemps pour être admissible à un régime moins généreux, qui verse des prestations moins longtemps.

De sorte que depuis 1989, la proportion de chômeurs qui ont droit à l'assurance-chômage a chuté à 85 % au Québec.

L'ironie du sort veut en outre que le Québec paie plus qu'il ne reçoit en assurance-chômage cette année, alors que ce surplus servira entre autre à financer des activités de formation de la main-d'œuvre qui dédoublent les nôtres et que dénoncent à l'unisson patrons, syndicats, le gouvernement et même les fédéralistes québécois depuis des années.

Ottawa prend les cotisations d'employeurs et de travailleurs (le fédéral ne contribue plus au régime depuis 1990) pour financer son intrusion dans une compétence provinciale, dit Mme Harel, qui s'en ofusque.

Le pire, c'est que le Québec recevra cette année moins que sa part de chômeurs pour financer des mesures productives de développement de la main-d'œuvre. Québec compte le tiers des chômeurs, mais ne recevra que 27,4 % du 1,9 milliard consacré par Ottawa cette année aux mesures productives.

Ça représente un manque à gagner de 112 millions de dollars, qui correspond grosso modo à ce que le Québec versera en surplus de ce qu'il recevra de la caisse cette année.

VERBE *«Ils ont soif de connaître. Il faut savoir les allumer.»*

SUITE DE LA PAGE 1

«La grammaire n'est pas acquise, constate Mme Lapointe-Renaud. Au début du secondaire, les élèves n'ont toujours pas intégré ce que veut dire un sujet, un verbe, un complément. Ce n'est pas leur faute: on n'insiste pas assez. Mais les professeurs et les conseillers pédagogiques se reprennent maintenant en main et ne se cachent plus, par exemple, pour donner des dictées. Car ce sont eux qui entendent les jeunes eux-mêmes se plaindre de ne pas savoir écrire, et non les concepteurs de programmes au ministère...» Lorsqu'elle aborde la «pédagogie du vécu», Louise Lapointe-Renaud se fait mordante: «à toujours ressasser leur vécu, on a considérablement réduit les intérêts des enfants. Ils sont toujours intéressés par le fait de vivre des choses nouvelles, ils sont fatigués d'entendre parler de divorce et de radoter sur les problèmes sociaux. Ils ont soif de connaître. Il est totalement faux de prétendre qu'à 14 ans ils ne s'intéressent à rien. Mais il faut savoir les allumer.»

Pour «allumer» sa classe de secondaire 2, Louise La-

pointe-Renaud s'est lancée l'année dernière dans une aventure qui a amené les jeunes à lire une série de textes poétiques, de François Villon à Anne Hébert, à préparer une recherche approfondie sur chacun des trente poètes sélectionnés, pour ensuite écrire un scénario mettant en scène la vie de chacun de ces poètes. Après six mois de travail acharné et quelques crises de larmes, l'aventure s'est conclue par une pièce de théâtre en quatre tableaux présentée devant 300 personnes.

Pour vous donner une idée, dans un des tableaux Prévert se promène au Père-Lachaise en récitant du Baudelaire, quand tout à coup Baudelaire sort de sa tombe. Prévert exige de savoir s'il est bien le vrai Baudelaire. Celui-ci sort alors tous ses amis des autres tombes, qui tentent de convaincre le promoteur parisien qu'ils sont bien ce qu'ils sont.

«La recherche a été gigantesque, explique Mme Lapointe-Renaud. Les jeunes ont cherché à connaître les peintres de chaque époque étudiée, les musiciens, l'évolution des sciences.» Ils ont appris la grammaire de façon intensive parce qu'ils en sentaient la nécessité abso-

lue», continue-t-elle. «Lorsqu'ils écrivaient un dialogue, tout devait être parfait à leurs yeux, et s'il manquait une négation, ils voulaient savoir pourquoi ça n'allait pas.»

«L'aventure a grandement suscité l'intérêt envers le français pour lui-même, alors que la plupart d'entre eux voyaient plutôt les mathématiques et les sciences comme les seules «vraies» matières. Ils se sont également ouverts à la culture, ils ont appris à faire le lien entre les connaissances et les matières.»

Bref, «quand on pique leur curiosité, ils sont prêts à n'importe quoi», conclut-elle.

Gyslaine Gauthier, elle, est directrice adjointe de l'école Notre-Dame-de-Fatima à la CECM, dans le quartier Rivières-des-Prairies, une grosse école primaire de 630 élèves.

Elle remportera également un Méritas ce soir pour son projet «Moi je publie pour mes amis», concocté par le Comité de français de son école, qu'elle coordonne avec trois enseignantes (Eva Boucher-D'Amboise, Louise Elliot et Isabelle Lapière).

A partir de thèmes précis, tous les élèves de l'école

étaient invités à rédiger un texte, les meilleurs étant choisis par les groupes pour être intégrés dans un recueil placé en évidence à la bibliothèque. Puis, pour chaque classe, un texte était sélectionné afin d'être lu par l'élève lui-même dans l'interphone de l'école, ce qui incitait les autres élèves à consulter à la bibliothèque les autres textes non-lus en public.

«Si on demande aux enfants d'écrire un texte sur le chien de la voisine, comment Gyslaine Gauthier, ils ne s'éveillent pas. Il faut leur donner des procédures, leur présenter des stratégies ludiques. Nous voulons développer des lecteurs plus autonomes. Car la lecture, c'est la base de tout le système scolaire: si les enfants sont habiles en lecture, ils comprendront mieux les données d'un problème de mathématiques.»

Le projet de Mme Gauthier a associé pendant une année expression écrite et expression orale. Pour couronner le tout, une véritable mascotte, Virgule, affichait des pancartes dans l'école pour annoncer les thèmes, allant même chercher les enfants dans les classes. Son slogan? «En français avec Virgule, pas question que je capitule!»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements en public.  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559